

# P R E F A C E

## SUR LE LIVRE DE RUTH.



LE Livre de Ruth peut être considéré comme une suite de celui des Juges, & comme une introduction aux Livres des Rois : Les Juifs le joignent aux Juges, selon la remarque de saint Jérôme ; (a) parce que l'histoire qui y est rapportée arriva au tems d'un des Juges d'Israël. Et plusieurs anciens Peres, dans le dénombrement des Livres de l'Écriture, mettent pour le septième *les Juges de Ruth* : (b) Mais, & la matière de ce Livre, & son titre demandent qu'on le regardé comme un ouvrage distingué & séparé & des Juges & des Rois ; qui a pourtant une liaison naturelle avec les uns & les autres, par l'enchaînement des faits & des événemens qu'il contient. Les Juifs nouveaux ont changé l'ancienne disposition des Livres de l'Écriture ; ils placent immédiatement après Moïse les cinq Livres qu'ils appellent, (c) *Les cinq Megillot*, & qui comprennent, 1°. Le Cantique des Cantiques, 2°. Ruth, 3°. Les Lamentations de Jérémie, 4°. L'Ecclesiaste, & 5°. Esther. Mais dans ce recueil *Ruth* n'est pas toujours dans le même rang. Les uns le placent le premier, les autres le cinquième : (d) Tout cela est assez arbitraire.

Nous voyons dans cette Histoire Elimélech qui quitte Bethléhem sa patrie, & qui se retire avec sa femme Noëmi & ses deux fils Mahalon & Chellon, dans la terre de Moab, afin d'éviter la famine qui désoloit son pays. Elimélech meurt dans ce pays : Noëmi marie ses deux fils à deux femmes Moabites ; Mahalon épouse Ruth, & Chellon Orpha. Ces deux jeunes hommes meurent quelque tems après, & Noëmi demeure avec les deux veuves ses belles filles. Elle prend ensuite le parti de retourner dans son pays ; ses deux brus l'y veulent accompagner ; malgré ses raisons. Orpha cède enfin à ses instances, & demeure dans le pays de Moab ; mais rien ne fut capable de séparer Ruth de sa belle-mère : Elles arrivent à Bethléhem ; & Ruth va par hazard glaner dans le champ de Booz, un des parens de son beau-père. Booz ayant appris qui elle étoit, lui fit donner à manger, & lui dit, de ne pas aller ailleurs que dans son champ pour glaner, pendant toute la moisson. Comme les gerbes & le grain étoient encore dans l'aire, Noëmi conseilla à Ruth d'aller la nuit se coucher au pied de Booz ; elle y fut, & Booz reconnut qu'il étoit son parent, & que selon la Loi, il devoit l'épouser ; mais il ajoûta, qu'il y en avoit un autre plus proche ; & que si cet autre renonçoit à son mariage, il la prendroit pour femme. Dès le lendemain Booz interpella ce parent d'épouser Ruth, ou de renoncer à la succession d'Elimélech ; il y renonça solennellement à la porte de Bethlehem, & Ruth devint l'épouse de Booz ; il en eut un fils qu'il nomma Obed, & qui fut pere d'Isaï, pere du Roi David.

Il est aisé de s'appercevoir que le but de l'Auteur de ce Livre, étoit de faire connaître la Généalogie de David ; c'est ce qui nous fait conjecturer que c'est le même qui

(a) Ieronym. Prolog. Galeat. In eundem (Judicum) librum compingunt Ruth ; quia in diebus Judicium facta ejus narratur historia. Vide Ruth. l. i.

(b) Vide Hilari Prolog. in Psalmos ; Euseb. ex

Origen. l. 6. hist. c. 25. Epiphan. Hæresi 8. & lib. 1. de Ponderib. Damascen. l. 4. c. 18. Orthodox. Fidei S. Benedict. c. 51. Regul.

(c) חמש מגילות

(d) Vide si lubet Serar. in Ruth. Prolog. art. 6.

a écrit l'histoire de ce Prince, lequel n'ayant pu placer commodément le récit de son origine dans les Livres des Rois, sans trop déranger la suite de sa narration, & sans séparer les actions de Saül & de David, dont l'histoire est liée : a jugé à propos de donner séparément ce petit Ouvrage, qui est comme un supplément de ce qui manquoit à ce qu'il dit de la famille Royale de Juda.

Mais qui est cet Auteur, & en quel tems a-t-il vécu ? C'est ce qu'on ne peut pas dire avec certitude. On l'a attribué à Samuël, ou à Ezéchias, ou à Esdras : La plûpart sont pour Samuël, & c'est l'opinion la plus probable. Il n'y a rien absolument qu'on ne lui puisse attribuer. J'y remarque deux façons de parler singulieres, & qui ne se trouvent pas dans les Livres précédens, au lieu qu'elles sont fréquentes dans les Livres des Rois. La premiere est : *Hac faciat mihi Deus, & hac addat*, qui se trouve ici chap. 1. v. 17. & dans le premier des Rois ch. III. v. 16. & XIV. 44. & XXV. 22. & 2. Reg. ch. III. v. 9. 35. & XIX. 13. & 3. Reg. II. 23. & XIX. 2. & XX. 10. & 4. Reg. VI. 21. L'autre expression est celle-ci : *Je vous ai découvert l'oreille*, pour, *je vous ai dit*, je vous ai averti : Elle se trouve Ruth IV. 4. & 1. Reg. XX. 2. & 2. Reg. VII. 27. S'il étoit certain que Samuël eût écrit le premier Livre des Rois, & une partie du second, on pourroit presque certainement en inferer, qu'il est aussi l'Auteur de celui ci.

Le tems auquel cet Ouvrage fut composé ne nous est pas plus connu que l'Auteur. On lit que l'histoire qu'il renferme arriva sous un Juge d'Israël. (a) *In diebus minus judicis, quando Judices praeerant* : Ce préambule insinuë assez que du tems que l'Ecrivain composoit cette pièce, les Juges ne gouvernoient plus : Et d'ailleurs, ayant nommé David à la fin de son Livre, (b) il ne nous permet pas de douter qu'il ne soit plus nouveau que les Juges.

Les Rabbins prétendent que Booz, dont il est parlé ici, est le même qu'*Abesan* Juge d'Israël. (c) Joseph, (d) croit que cette famine, qui obligea Elimélech de sortir de Bethléhem, arriva du tems du grand-Prêtre Héli. La grande Chronique des Juifs veut que ç'ait été du tems d'Aod, & de la servitude des Israélites sous Eglon Roy de Moab. D'autres le placent sous Gédéon, d'autres sous Barac, d'autres sous Abimélech ; Usserius, que nous suivons, la met sous Samgar, environ six vingt ans après Josué.

### GENEALOGIE DE DAVID.

* Né en 2249.	Juda. *
* 2288.	Pharez & Zara. *
	Efron fils de Pharez.
	Aram.
	Aminadab.
	Naasson.
* Il épouse	Salmon. *
Raah en 2553.	Booz.
	Obed.
	Jessé, ou Isai.
* Né en 2919.	David. *

Il y a entre le mariage de Salmon, & la naissance de David 366. ans.

(a) Ruth. I. 1.  
(b) Ruth. IV. 22.

(c) Judic. XII. 8.  
(d) Joseph. Antiq. l. 5. c. 11.



# COMMENTAIRE LITTERAL

## SUR LE LIVRE

### DE RUTH.

#### CHAPITRE PREMIER.

*Eliméleoh contraint par la famine, se retire avec sa femme & ses deux fils dans le pays de Moab. Il y meurt, lui & ses deux fils, s'y étoient mariez. Noëmi sa femme accompagnée de Ruth sa bru, retourne à Bethlehem.*

¶. i. **I**N diebus unius judicis, quando Judices præerant, facta est famas in terrâ. Abiitque homo de Bethlehem Juda, ut peregrinaretur in regione Moabite, cum uxore sua et duobus liberis.

¶. i. **D**Ans le tems qu'Israël étoit gouverné par des Juges, \* il arriva sous le gouvernement de l'un d'eux une famine dans le pays, pendant laquelle un homme de Bethléhem, ville de Juda, alla demeurer comme étranger, au pays des Moabites, avec sa femme & ses deux fils.

L'année n'en est point connue.

#### COMMENTAIRE.

¶. i. **I**N DIEBUS UNIUS JUDICIS, QUANDO JUDICES PRÆERANT. *Dans le tems qu'Israël étoit gouverné par les Juges.* L'Hébreu : (a) *Et il arriva dans les jours que les Juges jugeoient, que la famine fut dans le pays.* La conjonction & au commencement de ce Livre, marque son rapport & sa liaison avec le précédent. Après avoir rapporté de suite l'histoire des Juges d'Israël, & quelques événemens arrivez dans des tems d'anarchies, pour ne pas trop interrompre la suite du discours, l'on nous donne ici une histoire particulière, qui en elle-même paroît d'abord assez peu importante à l'état de la nation Juïve, mais qui ne laisse pas de nous conduire à des faits considérables, par rapport aux Rois d'Israël, & sur tout à la race de David, & du Messie,

(a) ויהי בימי שפט, חשפטיים ויהי רעב בארץ

2. *Ipsè vocabatur Elimélech, & uxor ejus Noëmi: & duo filii, alter Mahalon, & alter Chelion, Ephratai de Bethlehem Juda. Ingressique regionem Moabitidem morabatur ibi.*

3. *Et mortuus est Elimélech maritus Noëmi: remansitque ipsa cum filiis.*

2. Cet homme s'appelloit Elimélech, & sa femme Noëmi. L'un de ses fils s'appelloit Mahalon; & l'autre Chelion; & ils étoient d'Ephrata & de Bethléhem, qui est en Juda. Etant donc venus au pays des Moabites, ils y demeurèrent.

3. Elimélech mari de Noëmi, mourut quelque tems après, & elle demeura avec ses deux fils.

## COMMENTAIRE.

auquel toutes les Ecritures se rapportent. On peut donc considérer ce petit Livre, comme une espece de Préface des Livres des Rois, & des Paralipomènes. On y prépare l'Esprit du Lecteur, & on le tire insensiblement de la considération générale de tout l'Etat des Juifs, pour le fixer en quelque sorte à une seule famille, qui est celle de David, d'où par degrez il arrive jusqu'à J. C. qui est la fin de la Loi.

Le Juge sous lequel cette histoire est arrivée, nous est inconnu. On a déjà vu dans la Préface une grande variété de sentimens sur cette question. L'Ecriture ne nous parle point non plus ailleurs de la famine, qui obligea Elimélech à sortir de sa patrie. Ainsi nous demeurerons dans le silence sur tout cela, sans nous arrêter aux rêveries de ceux qui avancent qu'Elimélech arrêta le soleil, & que ce prodige fut suivi de la famine marquée ici. (a) S. Jérôme semble favoriser cette tradition, lorsqu'il traduit dans les Paralipomènes, *Jokim*, qui est apparemment un second nom d'Elimélech, par : *celui qui fit arrêter le soleil.*

¶ 2. IPSE VOCABATUR ELIMELECH. Cette homme s'appelloit Elimélech, c'est-à-dire, *mon Dieu est Roi.* Les Septante de l'Edition de Complute, Joseph, Theodoret, Zonare, l'appellent mal-à-propos *Abimélech.* Les Rabbins (b) soutiennent qu'Elimélech étoit frere de Salmon, qui épousa Raab, & que Noëmi son épouse étoit sa propre nièce, fille de Salmon. Ainsi il faudroit mettre Elimélech sous Josué. Mais l'autorité des Rabbins ne fut jamais d'un grand poids auprès des habiles gens. Voyez ce qu'on dit d'Elimélech sur le V. 1. du chap. second.

EPHRATÆI DE BETHLEHEM JUDÆ. D'Ephrata, de Bethléhem qui est en Juda. Le nom d'Ephrataus se prend quelquefois dans l'Ecriture pour signifier un homme de la tribu d'Ephraïm; (c) mais il signifie ici un homme de la ville de Bethléhem. (d) Le nom ancien de Bethléhem

(a) Vide Authorem tradit. Heb. in Paralip. & 1. 7. in 1. Par. xv. 22. Et qui stare fecit solem. Et Bonfr. hic.

(b) Vide Druf. hic. & Serar. qu. 2.

(c) Judic. xii. 5. 1. Reg. 1. 2. 3. 3. Reg. xi. 26.

(d) Hic & 1. Reg. xvii. 12.

4. Qui acceperunt uxores Moabitidas ,  
 quarum una vocabatur Orpha , altera ve-  
 rò Ruth , manseruntque ibi decem annis :  
 5. Et ambo mortui sunt , Mahalon vi-  
 delicet & Chelion : remansitque mulier  
 orbata duobus liberis ac marito.

4. Ils prirent pour femmes des filles de  
 Moab , dont l'une s'appelloit Orpha , & l'au-  
 tre Ruth. Et ils y demeurèrent dix ans.  
 5. Après la mort de Mahalon & de Chelion ,  
 Noëmi demeura seule , ayant perdu son mari  
 & ses deux enfans.

## COMMENTAIRE.

étoit Ephrata , (a) & depuis l'entrée des Hébreux dans le pays de Ca-  
 naan , on continua d'appeller ses habitans Ephratéens ; & on la trouve  
 sous le nom de *Bethlehem-Ephrata* , dans Michée. (b) L'écriture lui don-  
 ne ordinairement le nom de Bethlehem de Juda , pour la distinguer d'une  
 autre ville de Bethlehem , dans la tribu de Zabulon. Quoique Bethle-  
 hem soit assez peu de chose par elle-même , elle est devenue une des  
 plus célèbres villes du monde , par la naissance du grand Roi David ,  
 & par celle de J. C. Roi & Dominateur de l'Univers. Cette ville est à  
 deux petites lieues de Jérusalem , vers le midi.

§. 4. QUI ACCEPERUNT UXORES MOABITIDAS. Ils prirent pour  
 femmes des filles de Moab. Mahalon & Chelion fils d'Elimélech , se ma-  
 rièrent dans le pays de Moab , du vivant de leur pere , selon Joseph ;  
 (c) mais il est bien plus croyable que ce ne fut qu'après sa mort , puis-  
 que l'écriture nous dit que Noëmi étant demeurée veuve avec ses deux  
 fils , ceux-ci se marièrent dans Moab. On croit avec fondement que  
 Mahalon & Chelion sont les mêmes que *Joas & Saraph* , qui sont nom-  
 mez dans les Paralipomènes , (d) l'assuré & le brûlant , qui furent Prin-  
 ces en Moab , & qui revinrent à Lahem. Ce qu'on peut traduire selon  
 l'Hébreu : (e) *Joas & Saraph* , qui se marièrent dans Moab , & qui de-  
 meurèrent dans Léhém , ou Beth-léhém. Ils demeuroident dans cette ville  
 avant leur voyage dans le pays de Moab , & ils y demeurèrent depuis  
 dans la personne de leurs descendans par Booz , qui épousa la veuve de  
 l'un deux.

Mahalon épousa Ruth , (f) & Chelion épousa Orpha. Ruth , selon les  
 Rabbins , le Caldéen , & quelques Interprètes , (g) étoit fille d'Eglon  
 Roi des Moabites , qui fut mis à mort par Aod , après avoir opprimé  
 Israël pendant dix-huit ans. (h) On dit aussi (i) qu'elle étoit native de  
 Pétra , capitale de l'Arabie Pétrée , dans laquelle le pays de Moab étoit

(a) Genes. XIV. 19. & XLVIII. 7.

(b) Mich. v. 2.

(c) Antiq. l. 5. c. 12.

(d) 1. Par. IV. 22. Et securus & incendens ,  
 qui Principes fuerunt in Moab , & qui reversi  
 sunt in Lahem.

(e) ראש ושרף אשר בעלן כמואב וישבו  
 בלחם

(f) Vide cap. IV. 10.

(g) Vide Munsf. Druf. Serar.

(h) Judic. III. 14.

(i) Testat. Vat. Arias.

6. Et surrexit ut in patriam pergeret, cum utraque nuru sua, de regione Moabitiside : audierat enim quod respexisset Dominus populum suum, & dedisset ei escas.

7. Egressa est itaque de loco peregrinationis sue cum utraque nuru : & jam in via revertendi posita in terram Juda,

6. Elle se mit en chemin avec ses deux belles-filles, pour s'en retourner de la terre de Moab dans son pays, parce qu'elle avoit appris que le Seigneur avoit regardé son peuple, & qu'il leur avoit donné de quoi se nourrir.

7. Etant donc sortie avec ses deux belles-filles de cette terre étrangère, & étant déjà en chemin pour retourner au pays de Juda,

## COMMENTAIRE.

compris. Orpha, selon les mêmes Auteurs, fut mere du fameux géant Goliath, qui fut mis à mort par David. Tradition ridicule, & sans autre fondement, qu'une foible ressemblance entre le nom d'Orpha, & celui d'Arapha mere de Goliath. On peut juger de l'antiquité de ces fables, parce qu'on les lit déjà dans un Poëme de Prudence. (a) On les voit aussi dans le faux Philon. On assure qu'Orpha demeura dans l'idolâtrie, & que Ruth se convertit au Judaïsme. Pour ce dernier, il est hors de doute. Ruth marque sa résolution sur cela, lorsqu'elle dit à Noëmi ; (b) *Votre peuple sera mon peuple, & votre Dieu sera mon Dieu.* Mais Noëmi insinuë qu'Orpha étoit encore attachée aux superstitions de son pays, lorsqu'elle dit à Ruth : (c) *Voilà Orpha qui s'en est retournée à son peuple & à ses Dieux ; retournez avec elle.*

Le Paraphraste Jonathan condamne avec force le mariage de Mahalon & de Chelion avec ces deux femmes Moabites. Il croit que Dieu leur abregea leurs jours, pour les punir de cette prévarication contre les loix de Dieu, qui défendoient aux Hébreux de prendre des femmes étrangères. (d) Il est vrai que les termes de la Loi pris dans la rigueur, ne condamnent que les mariages avec les Cananéens ; mais il est aisé de comprendre que le dessein du Législateur étoit d'interdire toute sorte de mariages, avec des peuples étrangers & idolâtres, puisqu'il n'y en a aucun dont on n'ait lieu de craindre, qu'ils ne pervertissent ceux & celles qui pourroient entrer dans ces alliances. Et de plus, Moïse avoit expressément exclus les Moabites de la société des Israélites, (e) en disant que *ni les Moabites, ni les Ammonites n'entreroient point dans l'assemblée du Seigneur, jusqu'à la dixième génération.* Enfin on voit sous Esdras, (f) que les femmes Moabites sont mises au nombre de celles qu'il

(a) Prudent. in Hamartigen.

..... Sed pristinus Orpha  
Fanorum ritus praputia barbata suavit,  
Mullo & semiferi stirpem nutrire Golia.

(b) Hic v. 16.

(c) v. 15.

(d) Deut. VII 3. Neque sociabitis cum eis conjugia ; filiam tuam non dabis filio eorum, nec filiam illius accipies filio tuo.

(e) Deut. XXI 11. 13.

(f) 1. Esdr. IX. 1. 2.

8. Dixit ad eas: Ite in domum matris vestrae, faciat vobiscum Dominus misericordiam, sicut fecistis cum mortuis & mecum.

9. Det vobis invenire requiem in domibus virorum, quos forsitum estis. Et estulata est eas. Quae elevata voce sicut corporum.

10. Ea dicere: Tecum pergamus ad populum tuum.

11. Quibus illa respondit: Revertimini filia mea, cur venitis mecum? Num ultra habeo filios in utero meo, ut viros ex me sperare possitis?

8. Elle leur dit : Allez en la maison de votre mere : que le Seigneur use de sa bonté envers vous, comme vous en avez usé envers ceux qui sont morts, & envers moi.

9. Qu'il vous fasse trouver votre repos dans la maison des maris que vous prendrez. Elle les baïsa ensuite, & ses deux belles filles se mirent à éclater en pleurs, & à lui dire :

10. Nous irons avec vous vers votre peuple.

11. Noëmi leur répondit : Retournez, mes filles, pourquoi venez vous avec moi ? Ai je encore des enfans dans mon sein pour vous donner lieu d'attendre des maris de moi ?

COMMENTAIRE.

est défendu aux Israélites d'épouser. Ce qu'on peut dire pour la justification des fils de Noëmi, est que la nécessité où ils se trouverent dans un pays étranger, & loin de leurs freres, les obligea, pour éviter un plus grand mal, qui est l'incontinence, de passer par-dessus ces Loix ; ce qu'ils ne dûrent faire néanmoins, qu'après avoir instruit leurs épouses de la Religion du vrai Dieu, & les avoir disposées, autant qu'il fut en eux, à quitter leurs fautes superstitions.

§. 8. ITE IN DOMUM MATRIS VESTRÆ. Allez en la maison de votre mere. Les femmes demouroient dans des appartemens separez de ceux des hommes. Les filles demouroient dans l'appartement de leurs meres.

§. II. NUM ULTRA HABEO FILIOS IN UTERO MEO, UT VIROS EX ME SPERARE POSSITIS? Ai-je encore des enfans dans mon sein, pour vous donner lieu d'attendre des maris de moi ? Les Juifs enseignent que la Loi (a) qui oblige les freres à épouser la veuve de leurs freres morts sans enfans, ne regarde ni ceux qui naissent après la mort de leurs freres, ni ceux qui sont simplement freres uterins, & non pas nez des mêmes peres & meres. Mais cette histoire fait assez voir le contraire, puisque Noëmi suppose dans ce qu'elle dit à ses belles-filles, que si elle étoit en état d'avoir encore des enfans, elles pourroient esperer de les avoir un jour pour époux. Ceux (b) qui suivent l'opinion des Rabbins sur cet endroit, l'expliquent ainsi : Si j'étois en état d'avoir encore des enfans, vous meriteriez par votre attachement & par votre fidelité envers moi, que je vous les donnasse pour époux, quoique dans

(a) De i. xxv. 5.

(b) Groi. ad §. 13.



15. Cui dixit Noëmi : *En reversa est cognata tua ad populum suum , & ad Deos suos , vade cum ea.*

16. *Qua respondit : Ne adverseris mihi ut relinquam te & abeam : quocumque enim perrexeris , pergam : & ubi morata fueris , & ego pariter morabor. Populus tuus populus meus , & Deus tuus Deus meus.*

17. *Qua se terra morientem susceperit , in ea moriar : ibique locum accipiam sepulturae. Hac mihi faciat Dominus , & haec addat , si non sola mors me & se separaverit.*

18. *Videns ergo Noëmi quod obstinato animo Ruth decrevisset sicum pergere , adversari noluit , nec ad suos ultrà reditum persuadere :*

19. *Profecta quoque sunt simul , & venerunt in Bethlehem. Quibus urbem ingressis , velox apud cunctos fama percrebuit : dicebantque mulieres : Hac est illa Noëmi.*

15. Noëmi lui dit : Voilà vôtre sœur qui est retournée à son peuple & à ses Dieux , allez-vous-en avec elle.

16. Ruth lui répondit : Ne vous opposez point à moi , en me portant à vous quitter , & à m'en aller ; car en quelque lieu que vous alliez , j'irai avec vous ; & par tout où vous demeurerez , j'y demeurerai aussi : vôtre peuple sera mon peuple , & vôtre Dieu sera mon Dieu.

17. La terre où vous mourrez me verra mourir ; & je serai ensevelie où vous le ferez. Je veux bien que Dieu me traite dans toute sa rigueur , si jamais rien me sépare de vous que la mort seule.

18. Noëmi voyant donc Ruth dans une résolution si ferme , & déterminée d'aller avec elle , ne voulut plus s'y opposer ; ni lui persuader d'aller retrouver sa famille.

19. Et étant parties ensemble , elles arrivèrent à Bethléhem. Si-tôt qu'elles y furent entrées , le bruit s'en répandit dans toute la ville , & les femmes disoient : Voilà cette Noëmi.

## COMMENTAIRE.

SUUM , ET AD DEOS SUOS. *Vôtre sœur est retournée à son peuple , & à ses Dieux.* On croit qu'Orpha n'étoit point parente , mais seulement alliée de Ruth. Le terme Hébreu (a) qu'on traduit dans la Vulgate , par *cognata* , signifie , dit-on , simplement une belle-sœur. La plupart infèrent de ce passage , qu'Orpha n'avoit point quitté le culte des faux Dieux , ou au moins qu'elle ne persévéra point dans la vraie Religion. Il est vrai qu'on pourroit traduire : (b) *Elle est retournée à son Dieu.* Mais quel autre Dieu trouvoit-elle dans Moab , que le Dieu Chamos , qu'on adoroit dans tout ce pays ?

ψ. 16. NE ADVERSERIS MIHI. *Ne vous opposez point à moi.* On peut traduire l'Hébreu diversément : (c) *Ne vous mettez point pardevant moi* , dans mon chemin , contre moi ; ou *ne m'exhortez point à cela* , ne m'en priez pas.

ψ. 17. HÆC FACIAT MIHI DEUS , ET HÆC ADDAT. *Je veux bien que Dieu me traite dans toute sa rigueur.* A la lettre : *Que le*

(a) וְאֵלֶּיךָ יָשׁוּבָהּ וְאֵלֶּיךָ יָשׁוּבָהּ וְאֵלֶּיךָ יָשׁוּבָהּ.

(b) וְאֵלֶּיךָ יָשׁוּבָהּ וְאֵלֶּיךָ יָשׁוּבָהּ וְאֵלֶּיךָ יָשׁוּבָהּ.

RUTH.

(c) אֵל חַמְצוֹתַי בִּי

20. *Quibus ait : Ne vocetis me Noëmi, ( id est , pulchram , ) sed vocate me Mara, ( id est , amaram , ) quia amaritudine valde replevit me Omnipotens.*

21. *Egressa sum plena , & vacuam reduxit me Dominus. Cur ergo vocatis me Noemi, quam Dominus humiliavit, & afflixit Omnipotens.*

22. *Venit ergo Noemi cum Ruth Moabitide nuru sua, de terra peregrinationis sue : ac reversa est in Bethlehem, quando primum hordea metebantur.*

20. Noëmi leur dit : Ne m'appellez plus Noëmi, c'est-à-dire, belle ; mais appelez-moi Mara, c'est-à-dire amère, parce que le Tout-puissant m'a toute remplie d'amertume.

21. Je suis sortie d'ici pleine, & le Seigneur m'y a ramenée vuide. Pourquoi donc m'appellez-vous Noëmi, puisque le Seigneur m'a humiliée, & que le Tout-puissant m'a comblée d'affliction ?

22. C'est ainsi que Noëmi étant retournée de la terre étrangère, où elle avoit demeuré avec Ruth Moabite sa belle-fille, revint à Bethléhem, lorsqu'on commençoit à couper les orges.

### COMMENTAIRE.

*Seigneur me fasse ces choses, & qu'il ajoute encore ces autres choses, si &c.* Elle exprima apparemment les maux dont elle vouloit être punie, si elle abandonnoit sa belle-mère ; par exemple, que Dieu me frappe de maladie, ou qu'il me frappe encore de plus grands maux, si je vous abandonne. (a) L'Auteur sacré n'a pas jugé à propos d'exprimer ces imprécations, suivant la coutume des Anciens, qui s'abstiennent des termes odieux, & funestes à cause du mauvais augure. Il y en a même qui croient que Ruth n'exprima aucune calamité particulière, & qu'elle laissa à Dieu de la punir de la manière dont il jugeroit à propos, si elle manquoit à sa promesse. Les Payens se servoient de la même formule dans leur serment : (b) *Que les Dieux me frappent de ces maux, & y en ajoutent encore de plus grands, si je ne vous fais mourir comme l'un d'eux,* disoit Jézabel à Elie, qui avoit tué les Prophètes de Baal.

ψ. 21. QUAM DOMINUS HUMILIAVIT, ET AFFLIXIT OMNIPOTENS. *Puisque le Seigneur m'a humiliée, & que le Tout-puissant m'a comblée d'affliction.* L'Hébreu porte : *Moi que le Seigneur (Jehova) a affligée, (ou humiliée) & que le Tout-puissant, (Sadai,) celui qui se suffit à lui-même, a accablée de maux.*

ψ. 22. QUANDO PRIMUM HORDEA METEBANTUR. *Lorsqu'on commençoit à couper les orges ; au commencement du printems.* La moisson des orges se commençoit immédiatement après la fête de Pâques, & cette fête se célébroit au seizième de Nisan, qui revient à peu près à nôtre mois de Mars.

(a) Grot. Vatab.

! (b) 3. Reg. XIX. Vide & 4. Reg. XX. 10.



## CHAPITRE II.

*Ruth va glaner dans le champ de Booz. Celui-ci la comble de bontez. Elle revient au soir, & apprend de Noëmi que Booz est son parent.*

ŷ. I. *ERAT autem viro Elimelech consanguineus, homo potens & magnarum opum, nomine Booz.*

ŷ. I. **O**R il y avoit un homme puissant & extrêmement riche, appelé Booz, qui étoit de la famille d'Elimélech.

## COMMENTAIRE.

ŷ. I. **E**RAT AUTEM VIRO ELIMELECH CONSANGUINEUS, HOMO POTENS ET MAGNARUM OPUM, NOMINE BOOZ. Or il y avoit un homme puissant & extrêmement riche, appelé Booz, qui étoit de la famille d'Elimélech. L'Hébreu à la lettre: (a) Or Noëmi avoit un homme de la connoissance de son mari, homme puissant en richesses, de la famille d'Elimélech, & cet homme s'appelloit Booz. Sous cette expression, d'homme de la connoissance, on doit entendre un parent ou un allié, comme en Latin sous le nom de *cognatus*. On a déjà remarqué le peu de fondement qu'ont les Hébreux de dire, que Booz étoit le même qu'Abésan Juge d'Israël. Nous lisons ci-après (b) que Booz étoit fils de Salmon, & petit-fils de Nahasson. Mais il y en a qui doutent qu'il ait été fils immédiat de Salmon, & qui croient qu'il y a ici quelques générations d'omisés dans le Texte. Ils soutiennent qu'il y a un trop long espace de tems entre Salmon époux de Rahab, & Booz pere d'Obed, & ayeul de Jessé, pour n'y reconnoître qu'une génération.

Depuis l'entrée des Israélites dans la terre de Canaan, jusqu'à la naissance de David, il y a trois cens soixante-six ans. Or comment ces quatre personnes auront-elles rempli tout ce tems, Salmon, Booz, Obed, Jessé, ou Isai pere de David? Il faudra pour soutenir ce système, que chacun des quatre n'ait eu des enfans que dans un âge fort avancé, & qu'ils ayent vécu chacun plus de cent ans, ce qui est extraordinaire pour ce tems-là, sur tout qu'il s'en rencontre plusieurs de suite dans une même famille. C'est sur ce fondement que quelques-uns (c) reconnoissent

(a) ולנעמי מודע לאישח איש גבור חיל  
 ממשפחה אלימלך ושמו בועז  
 70. יג. חָד נֶעְמִי אִישׁ גִּבּוֹר מִשְׁפַּחַת אֱלִימֶלֶךְ וְשֵׁמוֹ בּוּעִז׃

(b) Vide cap. 1v. ŷ. 20.

(c) Lyr. in cap. 2. & 4. & in Matt. 1. Qui-  
 dam in Jav. h'ic. Ceteris. l. contra Caiet. &c.

2. *Dixitque Ruth Moabitibus ad socrum suam : Si jubes , vadam in agrum , & colligam spicas , que fugerint manus mercenarium , ubicumque clementis in me patris familias reperero gratiam . Cui illa respondit : Vade filia mea .*

2. Ruth Moabite dit à sa belle-mère : Si vous l'agréez , j'irai dans quelque champ , & je ramasserai les épis qui seront échappés aux moissonneurs , par tout où je rencontrerai quelque père de famille , qui aura pour moi quelque bonne volonté . Noëmi lui répondit : Allez , ma fille .

## COMMENTAIRE.

trois hommes du nom de Booz ; l'un fils de Salmon , & père d'une autre Booz , qui engendra celui dont il est parlé ici .

Mais comme c'est sans aucun fondement qu'on infère deux Booz dans la généalogie de David , c'est aussi sans aucune véritable nécessité . On convient qu'il est rare à présent , & qu'il l'étoit peut-être dès lors , mais moins qu'aujourd'hui , de voir dans une même famille quatre personnes de suite qui vivent si long-tems ; mais cela n'est nullement impossible . Salmon âgé de cent & six ans a pu engendrer Booz , environ soixante-six ans après que les Israélites furent entrez dans la Terre promise . Booz âgé peut-être de cent ans , engendra Obed ; celui-ci âgé d'un peu plus ou d'un peu moins , eut pour fils Isai . Enfin Isai âgé aussi de cent ans , eut David . Soixante-six ans de Salmon , & cent ans de chacun des trois suivans , Booz , Obed & Isai , font les trois cens soixante-six ans qui se sont écoulés depuis l'entrée des Israélites dans la terre de Canaan , jusqu'à la naissance de David .

Elimélech étoit parent de Booz , (a) mais on ne fait à quel degré . Les uns veulent qu'ils ayent été frères ; ce qui n'est nullement probable , puisque l'Écriture ne le dit point , ayant tant d'occasion de le dire dans ce Livre ; & de plus on fait que le mari de Ruth avoit un parent plus proche que Booz . Or quel parent auroit été plus proche , si Booz eût été son frère ? D'autres (b) veulent qu'Elimélech ait été frère de Salmon , & par conséquent oncle paternel de Booz , mais non pas son seul oncle maternel , puisqu'il est dit ci-après qu'il y en avoit un plus proche . C'étoit , dit-on , Tob frère aîné d'Abimélec , dont le nom se trouve dans le *ψ*. 13. du chap. 3 . Mais rien n'est plus ruineux que ce fondement , comme on le fera voir ailleurs .

*ψ*. 2. COLLIGAM SPICAS UBICUMQUE CLEMENTIS IN ME PATRIS FAMILIAS REPERERO GRATIAM . *Je ramasserai les épis là où je rencontrerai quelque père de famille , qui aura pour moi quelque bonne volonté .* Selon les loix de Moïse , la glanure étoit réservée à la

(a) *Gen.* III. 2.

(b) *Rab. Josue apud Serar.* qu. 3. & *Grot.* ad

*ψ*. 20. *Item Bonfr.* hic.

3. *Abiit itaque & colligebat spicas post terga metentium. Accidit autem ut ager ille haberet dominum nomine Booz, qui erat de cognatione Elimelech.*

4. *Et ecce ipse veniebat de Bethlehem, dixitque messoribus: Dominus vobiscum. Qui responderunt ei: Benedicat tibi Dominus.*

5. *Dixitque Booz juveni, qui messoribus præerat: Cujus est hæc puella?*

6. *Cui respondit: Hæc est Moabitis, quæ venit cum Noëmi, de regione Moabitis.*

3. Ruth s'en alla donc, & elle recueilloit les épis derriere les moissonneurs. Or il se trouva que le champ où elle étoit, appartenoit à Booz proche parent d'Elimelech.

4. En même tems Booz venant de Bethlehem, arriva à son champ, & dit à ses moissonneurs: Le Seigneur soit avec vous. Ils lui répondirent: Le Seigneur vous benisse.

5. Alors Booz dit au jeune homme qui veilloit sur les moissonneurs: A qui est cette fille?

6. Il lui répondit: C'est cette Moabite qui est venuë avec Noëmi du pays de Moab.

COMMENTAIRE.

veuve, à l'étranger, & au pauvre; (a) Dieu ne vouloit point que le maître du champ ramassât les épis qui tomboient, ni qu'il allât rechercher dans sa terre, ce qu'on y auroit laissé par oubli; c'étoit la part du pauvre & de l'étranger. Cependant Ruth semble craindre ici de rencontrer quelqu'un qui lui refuse la liberté de glaner, & au V. 22. sa belle-mere lui dit de retourner dans le champ de Booz, de peur que quelqu'un ne la moleste. Enfin au V. 8. elle demande à celui qui étoit établi sur les ouvriers de Booz, de lui permettre de suivre les moissonneurs, & de glaner après eux. On doit croire que comme étrangere elle demande par civilité & par modestie, ce qu'elle auroit pû exiger, & prendre de droit.

V. 3. DIXIT MESSORIBUS: DOMINUS VOBISCUM. Il dit à ses moissonneurs: Que le Seigneur soit avec vous. C'étoit la coûtume dans le tems de la moisson, de donner des bénédictions à ceux qui travailloient dans les champs: (b) Qu'ils deviennent comme l'herbe qui croît sur les toits, qui se sèche avant qu'on l'arrache; dont celui qui fait la moisson, ne remplit point sa main, ni celui qui ramasse les gerbes, son sein; & ceux qui passent n'ont point dit: Que la bénédiction du Seigneur soit sur-vous; nous vous bénissons au nom du Seigneur.

V. 5. DIXIT BOOZ JUVENI QUI MESSORIBUS PRÆERAT. Booz dit au jeune homme qui veilloit sur ses moissonneurs. Booz avoit un serviteur fidele qui veilloit en son absence sur les moissonneurs. Homere (c) décrit un Officier, ou un Roi qui demeure debout au milieu de ses

(a) Deut. XLV. 19. & Levit. XIX. 9. & XI. 1. 21.  
(b) Psalm. CXXVIII. 5. 7.

(c) Iliad. Σ.  
Βασιλεὺς δ' ἔτ' ἔστα παρῆν  
Σκῆπτρον ἔχων ἕστηκεν ἔπ' ὄμμου γυδοῦνας κτθ.  
T c iij

7. *Et rogavit ut spicas colligeret remanentes, sequens messorum vestigia, & de mane usque nunc stat in agro, & ne ad momentum quidem domum reversa est.*

8. *Et ait Booz ad Ruth : Audi filia, ne vadas in alterum agrum ad colligendum, nec recedas ab hoc loco : sed jungere puellis meis,*

7. Elle nous a prié de trouver bon qu'elle suivit les moissonneurs, pour recueillir les épis qui seroient demeurez ; & elle est dans le champ depuis le matin jusqu'à cette heure, sans être retournée un moment chez elle.

8. Booz dit à Ruth : Ecoutez, ma fille, n'allez point dans un autre champ pour glaner, & ne sortez point de ce lieu, mais joignez-vous à mes filles,

### COMMENTAIRE.

*moissonneurs, ayant son sceptre à la main, qui regardoit en silence, & tous réjoui de voir une belle moisson.* On voit par là le goût de ces anciens tems, où l'agriculture & l'économie champêtre étoient en honneur.

ψ. 7. DE MANE USQUE NUNC STAT IN AGRO, ET NEC AD MOMENTUM QUIDEM DOMUM REVERSA EST. *Elle est dans le champ depuis le matin jusqu'à cette heure, sans estre retournée un moment chez elle.* L'Hébreu porte à la lettre : (a) *Elle est venue, & elle est demeurée depuis le matin jusqu'à cette heure, qu'elle demeure un peu dans la maison.* Comme si Ruth après avoir travaillé depuis le matin jusqu'à l'heure de l'arrivée de Booz, se fût mise un peu à l'ombre pour se reposer dans la maison où les moissonneurs de Booz alloient alors prendre leurs repas, ne voulant pas demeurer seule dans le champ en l'absence des moissonneurs, pour éviter tout soupçon. Booz étant donc arrivé sur ces entrefaites, & ayant remarqué cette étrangere, demanda à son Officier qui elle étoit, & l'ayant appris, il lui dit de s'approcher & de manger avec ses gens : car c'est ainsi qu'il faut expliquer le ψ. 14. *Lorsque l'on mangera, approchez-vous & mangez avec mes gens ; elle se mit donc à costé des moissonneurs, & mangea avec eux.*

D'autres donnent ce sens à l'Hébreu : *Elle a été ici depuis le matin jusqu'à présent, & sa demeure dans la maison est petite.* Vous pouvez juger de là qu'elle ne demeure point long-tems dans sa maison ; qu'elle ne méne point une vie de fainéante. Cette explication nous paroît un peu forcée ; la premiere est plus simple & plus naturelle. Il semble qu'alors les moissonneurs de Booz étoient sur le point de prendre leur repas, & que Ruth étoit entrée avec eux dans la maison, pour s'y mettre à couvert.

ψ. 8. JUNGERE PUELLIS MEIS, ET UBI MESSUERINT, SEQUERE. *Joignez-vous à mes filles, & suivez par tout où l'on aura fait la moisson.* Les filles, c'est-à-dire les servantes de Booz, scioient le grain, & ses

(a) ותבוא ותעמוד מאז הבקר ועד עתה זה שבת תבוא מעט

9. *Et ubi messuerint, sequere: Mandavi enim pueris meis, ut nemo molestus sit tibi: sed etiam si sitieris, vade ad sarcinulas, & bibe aquas, de quibus & pueri bibunt.*

10. *Qua cadens in faciem suam, & adorans super terram dixit ad eum: Unde mihi hoc, ut invenerim gratiam ante oculos tuos, & nosse me dignareris peregrinam mulierem?*

11. *Cui ille respondit: Nunciata sunt mihi omnia, qua feceris socru tua post mortem viri tui: & quod reliqueris parentes tuos, & terram in qua nata es, & venisti ad populum, quem antea nescibas:*

9. Et suivez par tout où l'on aura fait la moisson, car j'ai commandé à mes gens, que nul ne vous fasse aucune peine; & même quand vous aurez soif, allez où sont les vaisseaux, & bûvez de l'eau dont mes gens boivent.

10. Ruth lui fit une profonde reverence, & se prosternant le visage contre terre, elle dit à Booz: D'où me vient ce bonheur, que j'aie trouvé grace devant vos yeux, & que vous daigniez faire attention à une femme étrangere?

11. Booz lui répondit: On m'a rapporté tout ce que vous avez fait à l'égard de vôtre belle-mere, après la mort de vôtre mari, & de quelle sorte vous avez quitté vos parens, & le pays où vous êtes née, pour venir parmi un peuple, qui vous étoit inconnu auparavant.

COMMENTAIRE.

serviteurs levoient les javelles, & les lioient en gerbes, à mesure qu'on les coupoit; autrement Ruth n'auroit pû suivre les moissonneuses, puisqu'on ne glane que lorsque les gerbes sont faites. Aussi dans l'endroit cité d'Homère, on nous décrit des moissonneurs avec des faucilles, & derriere eux trois hommes qui lient les gerbes à mesure, & des enfans qui amassent les javelles.

¶ 9. SI SITIERIS, VADE AD SARCINULAS, ET BIBE AQUAS DE QUIBUS ET PUERI BIBUNT. *Quand vous aurez soif, allez où sont les vaisseaux, & buvez de l'eau dont mes gens boivent.* Cette faveur n'étoit point petite dans un pays où les eaux ne sont pas communes, & dans un tems où les chaleurs sont grandes. L'Hébreu ne parle point d'eau, il met simplement: (a) *Quand vous aurez soif, allez où sont les vaisseaux, & buvez de ce que boivent mes gens.* Mais & le Caldéen, & les Septante, (b) & les Interprètes l'expliquent de l'eau, qu'on conservoit dans des peaux de boucs, ou dans des cruches de terre, pour les moissonneurs.

¶ 10. UT NOSSE ME DIGNARERIS. *D'où me vient ce bonheur, que vous daigniez faire attention à une pauvre étrangere.* A la lettre, que vous daigniez la reconnoître, prendre connoissance de ce qui la regarde, ou la traiter comme une personne connue & amie. C'est ainsi que David dit à Dieu: (c) *Qu'est-ce que l'homme peut mériter que vous vous sou-*

(a) וצמת והלכת אל הכלים ושתית מאשר  
ישאבון הנערים

(b) 70. ἢ ἕως ἄρα τῆς ἡμέρας τῆς ἐπιπέρας τῆς ἀπορίας.

(c) Psal. VIII. 5. & CXLIII. 3. & Job. VII. 17.

12. *Reddat tibi Dominus pro opere tuo, & plenam mercedem recipias à Domino Israel, ad quem venisti, & sub cujus confugisti alas.*

13. *Qua ait: Inveni gratiam apud oculos tuos, Domine mi, qui consolatus es me; & locutus es ad cor ancille tue, qua non sum similis unius puellarum tuarum.*

14. *Dixitque ad eam Booz: Quando hora vesperti fueris, veni huc, & comede panem, & intinge buccellam tuam in aceto. Sedit itaque ad messorum latius, & congesit poleam sibi, comeditque, & saturata est, & tulit reliquias.*

12. Que le Seigneur vous rende le bien que vous avez fait, & puissiez-vous recevoir une pleine recompense du Seigneur le Dieu d'Israël, vers lequel vous êtes venuë, & sous les aîles duquel vous avez cherché vôtre refuge.

13. Ruth lui répondit: J'ai trouvé grace devant vos yeux, mon Seigneur, de m'avoir ainsi consolée, & d'avoir parlé au cœur de vôtre servante, qui ne merite pas d'être l'une des filles qui vous servent.

14. Booz lui dit: Quand l'heure du manger sera venuë, venez ici, & mangez du pain, & trempez vôtre morceau dans le vinaigre. Elle s'assit donc au côté des moissonneurs, & ayant pris de la bouïllie, elle en mangea, elle en fut rassasiée, & garda le reste.

## C O M M E N T A I R E .

*veniez de lui; & le fils de l'homme, pour que vous vous fassiez connoître à lui?*

ψ. 12. SUB CUJUS CONFUGISTI ALAS. Le Dieu d'Israël, sous les aîles duquel vous avez cherché vôtre refuge. Vous êtes venuë pour vous faire profélyte, dit le Caldéen. L'écriture employe assez souvent cette similitude, se retirer sous les aîles du Seigneur, pour, chercher sa protection, son secours, son azyle. Les enfans des hommes espèrent sous le couvert de vos aîles, dit le Prophète; (a) & ailleurs: (b) Il vous couvrira de ses épaules, & vous mettez vôtre confiance sous ses aîles. Et J. C. dans l'Evangile: (c) Combien de fois ai-je voulu vous ramasser, comme la poule ramasse ses petits sous ses aîles, & vous n'avez point voulu?

ψ. 13. QUI CONSOLATUS ES ME, ET LOCUTUS ES AD COR ANCILLÆ TUÆ. De m'avoir ainsi consolée, & d'avoir parlé au cœur de vôtre servante. Ces deux expressions ne signifient que la même chose. Parler au cœur, dire des choses obligeantes, consoler; on l'a déjà pû remarquer ailleurs. (d)

ψ. 14. INTINGE BUCELLAM TUAM IN ACETO. Trempez vôtre morceau dans le vinaigre. Les moissonneurs usoient de vinaigre pour y tremper leur pain, parce que le vinaigre est rafraîchissant; (e) *aceto summa vis in refrigerando*, dit Pline. (f) Le Caldéen l'entend ainsi, Trempez vôtre pain dans la sausse faite avec du vinaigre. D'autres (g) l'ex-

(a) Psal. xxxv. 8.

(b) Psal. xc. 4. Vide & Psalm. xvi. 8. lvi. 2. lx. 5. lxxiii. 8.

(c) Matt. xxiii. 37.

(d) Vide Genes. xxxiv. 3. Judic. xii. 3. Isai. xl. 2. Osee ii. 14.

(e) Abenezra, Lyran. Minst. Vatab. Drus.

(f) Plin. lib. xxiii. c. 1.

(g) Græc. hic. Vide & Serar. qu. 24. & Cornel. a Lapide hic, & Columell. l. i. de Rustic. c. 54. Expressit acinorum folliculi, in dolia concijciuntur, eoque aqua additur. En vocatur Lora, quod lora acina, ac pro vino operariis datur hieme. Vide eundem lib. 12. c. 40.

pliquent

pliquent d'un petit vin, nommé en Latin, *lora*, ou *posca*, dont on se sert encore beaucoup dans l'Italie, & dans l'Espagne pendant les moissons; c'est un vin fait avec les mares d'un raisin pressuré, sur lesquelles on jette de l'eau, qu'on laisse un peu cuver avant que de les remettre sur le pressoir. On se sert aussi dans les vaisseaux sur la mer, d'une sorte de vinaigre mêlé avec la boisson, pour ôter à l'eau sa mauvaise odeur. Les soldats Romains bûvoient de ce petit vin dont on a parlé.

(a) *Pescennius jussit vinum in expeditione neminem bibere, sed aceto universos esse contentos*, dit Spartien; & il y en a qui croient que c'en étoit, ce qu'ils présenterent à nôtre Seigneur sur la Croix, & que l'Evangéliste appelle du vinaigre; enfin rien n'est plus ordinaire dans les Poëtes, que le vinaigre dans les repas des petites gens, & des personnes de la campagne. C'étoit l'affaïsonnement ordinaire de leurs mets. Plaute: (b) *Sea hic Rex cum aceto pransurus est & sale*. Caton (c) veut qu'on donne aux domestiques une sorte de faumure, ou du vinaigre, *halecem, aut acetum*, lorsque les olives sont finies.

CONGESSIT POLENTAM. Elle prit de la bouillie pour elle. La plupart traduisent le texte Hébreu par: (d) *Il lui donna de la bouillie*; Booz, (e) selon les Septante, lui en servit lui-même. Selon d'autres, (f) ce fut quelqu'un de la compagnie, & apparemment celui qui avoit l'intendance sur les ouvriers. Les uns croient que ce qu'on lui donna, étoit une sorte de farine, ou de gruau frit dans la poëlle, & apparemment arrosé d'huile; d'autres veulent que ce soit des grains frits, ou des épics grillés au feu. Homère dans la description de la moisson, dont on a déjà parlé, nous représente des femmes qui préparoient à manger aux moissonneurs, *en meslant*, ou en arrosant *quantité de farine*. (g) C'étoit un ragoût dont on usoit ordinairement à la campagne, comme on le voit dans d'autres endroits du même Poëte. Nous lisons dans Moyse qu'on en présentoit aussi dans le Temple du Seigneur; (h) mais j'aime mieux l'entendre du grain roti. David porta de ce grain ainsi grillé & froissé à ses freres à l'armée de Saül. (i) Abigaïl en présenta une quantité à David, (k) & le bon Berzellaï & quelques autres amis de David, lui en vinrent offrir avec d'autres rafraîchissemens, comme il fuyoit Absalom. (l) Si c'eût été de la bouillie, comment Ruth en eût-elle reporté les restes à

(a) Vide Lipsium l. 5. de Milit. Rom. Dia-  
log. 16.  
(b) Plaut. Rudente.  
(c) Cato de Re rustic. c. 58.  
(d) יצבת לה קלי  
(e) ἢ ἐβύουεν αὐτῆ βοῆς ἄλατον.  
(f) Vatab. Tigur.  
(g) Homer. Iliad. M.

... ἢ δὲ γυναικὶς  
Δύστην ἰαθούσιν, λιγὴν ἄλατος πολλὰ πάλυτον.  
Vide & Odyss. E.  
(h) Levit. II. 14.  
(i) 1 Reg. XVII. 18.  
(k) 1 Reg. XXV. 18.  
(l) 2. Reg. XXVII. 28.

RUTH.

V v

15. *Atque inde surrexit ut spicas ex more colligeret. Præcepit autem Booz pueris suis, dicens: Etiam si vobiscum metere voluerit, ne prohibeatis eam:*

16. *Et de vestris quoque manipulis projicite de industria, & remanere permittite, ut absque rubore colligat, & colligentem nemo corripiat.*

17. *Collegit ergo in agro usque ad vesperam: & qua collegerat virgâ cadens & excusiens, invenit hordei quasi ephi mensuram, id est tres modios.*

15. Elle se leva, & continua à glaner. Or Booz donna cet ordre à ses gens: Quand même elle voudroit moissonner avec vous, ne l'en empêchez point:

16. Mais vous jetterez même exprés des épis de vos javelles, & en laisserez sur le champ, afin qu'elle n'ait point de honte de les recueillir, & qu'on ne lui parle jamais de ce qu'elle aura ramassé.

17. Elle amassa donc dans le champ jusqu'au soir; & ayant battu avec un bâton, les épis qu'elle avoit recueillis, elle en retira environ la mesure d'un éphi d'orge, c'est-à-dire, trois boisseaux.

## COMMENTAIRE.

la belle-mère? Les Voyageurs dans l'Ethiopie ne prennent ordinairement point d'autre provision, que de l'orge ainsi roti. (a) Varron (b) parle de la manière de griller & de piler le froment, pour la nourriture des ouvriers de la campagne.

ψ. 15. ETIAMSĪ VOBISCUM METERE VOLUERIT, NE PROHIBEATIS EAM. *Quand même elle voudroit moissonner avec vous, ne l'en empêchez point.* Quand au lieu de glaner, elle voudroit prendre à pleines mains dans la moisson, qu'on ne l'en empêche pas. L'Hébreu: (c) *Qu'elle amasse même entre les gerbes, & ne la confondez pas.* C'est-à-dire, ne lui faites ni reproche, ni confusion, quand elle s'avanceroit jusqu'au milieu de ceux qui lient les gerbes. On fait que dans le stile des Hébreux, donner de la confusion, se mer pour refuser, empêcher, reprendre. *Vous m'avez confondu déjà six fois*, dit Job; (d) c'est-à-dire, vous m'avez repris. *Vous nous avez rejeté, & vous nous avez confondu*, dit le Prophète: (e) au lieu de, vous nous avez rejeté, & vous n'avez point écouté nos prières.

ψ. 17. QUÆ COLLEGERAT VIRGÂ CÆDENS. *Et ayant battu avec un bâton les épis qu'elle avoit ramassés.* Il y avoit parmi les Hébreux plusieurs manières de battre le grain; on y employoit les bœufs, & de grosses machines de bois, qu'on traînoit sur le grain. Mais pour les grains aîsez à battre, sur tout lorsqu'il y en avoit petite quantité, on les battoit au bâton. (f) Gédéon battoit ainsi son grain dans son pressoir; (g)

(a) Relation de la haute Eth. opie. p. 5.

(b) Varron de Re rustic. lib. 1. c. 63. & 69.

(c) גַּם בֵּין הַעֲמִירִים הִלְקֵט וְלֹא תְבַלְמֹהוּ

(d) Job. xix. 3.

(e) Psalm. xliii. 10.

(f) Vide Isai. xviii. 27.

(g) Judic. vi. 11.

18. Quos portans reversa est in civitatem, & ostendit socru suae: insuper protulit, & dedit ei de reliquiis cibi sui, quo saturata fuerat.

19. Dixitque ei socrus sua, Ubi hodie collegisti, & ubi fecisti opus? sit benedictus qui misertus est tui. Indicavitque ei apud quem fuisset operata: & nomen dixit viri, quod Booz vocaretur.

20. Cui respondit Noëmi: Benedictus sit à Domino: quoniam eandem gratiam quam praeberat vivis, servavit & mortuis. Rursumque ait: Propinquus noster est homo.

21. Et Ruth, hoc quoque, inquit, praecepit mihi, ut tamdiu messoribus ejus jungerer, donec omnes segetes meterentur.

18. S'en étant retournée chargée à la ville, elle les montra à sa belle-mère, elle lui présenta aussi, & lui donna des restes, qu'elle avoit gardé après sa réfection.

19. Sa belle-mère lui dit: Où avez-vous glané aujourd'hui, & où avez-vous travaillé? Beni soit celui qui a eu pitié de vous. Ruth lui marqua le champ où elle avoit glané, & lui dit, que le maître du champ s'appelloit Booz.

20. Noëmi lui répondit: Qu'il soit beni du Seigneur; car il a gardé pour les morts la même bonne volonté, qu'il a eue pour les vivans. Et elle ajouta: Cet homme est nôtre proche parent.

21. Ruth lui dit: Il m'a donné ordre encore de me joindre à ses moissonneurs, jusqu'à la fin de la moisson.

COMMENTAIRE.

& peut-être ne battoit-on les orges qu'au bâton. C'étoit alors la moisson des orges. Le fleau n'est point en usage dans les pays chauds, à ce que m'ont assuré des voyageurs.

QUASI EPHI MENSURAM, ID EST TRES MODIOS. Environ la mesure d'un éphi, c'est-à-dire trois boisseaux. L'Interprète a ajouté, trois boisseaux, par forme d'explication. L'éphi contenoit vingt-neuf pintes, chopine, demi septier, & un posson, & quelque peu plus.

ψ. 20. BENEDICTUS SIT A DOMINO. Qu'il soit beni du Seigneur. L'Hébreu: (a) Qu'il soit beni au Seigneur; qu'il soit rempli de bénédictions. Beni au Seigneur, peut marquer le comble des bénédictions; des bénédictions divines, immenses, surabondantes: comme grand au Seigneur, fort au Seigneur, marque une grandeur & une force extraordinaire.

EANDEM GRATIAM QUAM PRÆBERAT VIVIS, SERVAVIT ET MORTUIS. Il a gardé pour les morts la même bonne volonté, qu'il a eue pour les vivans. Booz marque assez la bonté qu'il avoit pour mon mari & pour mes enfans, par celle qu'il fait paroître envers vous & envers moi. L'Hébreu: (b) Il n'a point abandonné sa miséricorde avec les vivans & les morts. Sa bonté ne s'est point terminée à mon mari & à mes enfans, qui ne sont plus, elle s'étend jusqu'à vous & à moi.

PROPINQUUS EST NOSTER HOMO. Cet homme est nôtre pro-

(a) ברוך הוא ליהוה

! (b) לא עזב חסדו את המתים ואת החיים





3. *Lavare igitur, & ungere, & induere calsiorebus vestimentis, & descende in aream. Non te videat homo: donec esum potumque finierit.*

4. *Quando autem ierit ad dormiendum, nota locum in quo dormias: veniesque & discooperies pallium, quo operitur a parte pedum, & projicies te, & ibi jacebis: ipse autem dicet tibi quid agere debeas.*

3. Lavez-vous donc, parfumez-vous d'hui-le de senteur, & prenez vos plus beaux habits, & allez à son aire. Que Booz ne vous voye point, & quand il aura achevé de boire & de manger,

4. Et qu'il s'en ira pour dormir, remarquez le lieu où il dormira; & y étant venuë, vous découvrirez la couverture dont il sera couvert du côté des pieds, & vous vous mettez là, & y demeurez. Après cela il vous dira lui-même ce que vous devez faire.

## COMMENTAIRE.

dant que le grain retombe dans l'aire par son propre poids. Columelle (a) veut que si le vent ne s'éleve point assez tôt, on se serve de vans ordinaires, de peur qu'en attendant l'agitation de l'air, la pluye ne survienne, & ne perde le travail de toute l'année. Dans la Palestine, de même que dans les autres pays qui sont voisins de la mer, on sent tous les soirs, un vent rafraîchissant qui vient de la mer; c'est à ce vent que Booz devoit vanner son grain. Ce qui nous persuade qu'il l'avoit fait dès le commencement de la nuit, c'est qu'il donna à Ruth six mesures d'orge, avant qu'elle s'en retournât. Il y avoit aussi dans la même aire, d'autres gerbes qui n'étoient pas encore battues, comme on le verra ci-après. C'est auprès de ces gerbes que Booz s'alla coucher. Tout ceci se passa apparemment dans le même champ, où Ruth étoit allée glaner auparavant. Dans les lieux chauds, & où l'aire étoit à découvert, il y avoit pour l'ordinaire auprès de là un lieu, où les moissonneurs se retiroient pendant les chaleurs du midi. (b)

¶ 4. DISCOOPERIES PALLIUM QUO OPERITUR A PARTE PEDUM. Vous découvrirez la couverture dont il sera couvert du côté des pieds. Booz étoit couché peut-être à terre, comme il est assez commun dans ces pays-là, & couvert de quelque couverture. Noëmi conseille à Ruth de s'approcher doucement de lui pendant qu'il dormira, & de se coucher auprès de lui, après avoir pris sur elle une partie de la couverture qui lui couvroit les pieds, ou plutôt en le découvrant du côté des pieds. On dit qu'en Orient les femmes par respect n'entrent dans le lit de leurs époux, qu'après qu'ils sont couchés, & n'y montent que par le bas, ou

(a) Columel. lib. 3. c. 21. Ubi paleis immixta sunt frumenta vento separari ut... At si pluribus diebus silebit aura, vannis expurgantur, ne post nimiam ventorum segnitiam, vasta tempestas irritum faciat totius anni laborem.

(b) Columel. l. 2, c. 51. Ubi area retecta, &

loca calida, prope aream faciendum umbraculum, quo succedant homines in asiu meridiano, &c. Lib. 1. c. 7. Huic autem (area) nubilarium applicari debet... quo collata semivita frumenta protegantur, si subitaneus imber incofferit.

5. *Quæ respondis : Quidquid præceperis faciam.*

6. *Descenditque in aream , & fecit omnia quæ sibi imperaverat sacrus.*

5. Ruth lui répondit : Je ferai tout ce que vous me commanderez.

6. Elle alla donc à l'aire de Booz , & elle fit tout ce que sa belle-mère lui avoit commandé.

## C O M M E N T A I R E.

par les pieds du lit , levant modestement la couverture , comme pour témoigner par là leur soumission & leur servitude.

A n'envifager l'action de Ruth , & le conseil que Noëmi lui donne , que par des yeux charnels , & selon les idées de la concupiscence , on ne peut s'empêcher d'en avoir quelque honte & quelque horreur , comme le remarque S. Ambroise : *(a) Si secundum litteram sensum torquemus , prope quidem pudor & horror in verbo est , si ad commixtionis corporæ sententiam intellectumque referamus.* Mais si l'on considère la fin , le motif , les circonstances & les sens cachez de cette action , on en jugera plus favorablement. Ruth avoit droit de prétendre au mariage de Booz , que Noëmi semble avoir crû son plus proche parent. Elle cherche des moyens pour lui faire honnêtement connoître le desir qu'elle auroit de jouir de son droit ; elle connoissoit la justice , la probité , l'âge de Booz , fort résoluë de son côté , avec le secours de Dieu , dont son obéissance à Noëmi lui étoit comme un gage , de ne consentir jamais à aucune action contraire à la pudeur , que dans les règles d'un légitime mariage. *(b)* Elle étoit conduite apparemment par un esprit supérieur , *(c)* qui procura un heureux succès à son entreprise , & qui disposa l'esprit de Booz à la regarder comme un effet de sa vertu , & du desir qu'elle avoit de devenir bonne Israélite , en donnant des enfans à son mari , qui fissent revivre son nom après sa mort. D'où vient que Booz lui donna cette belle loüange , d'avoir *surpassé ses premières bontez pour son mari défunt , & pour sa famille , par ce dernier trait , & de n'avoir point recherché de jeunes gens , ni pauvres , ni riches.* Si l'amour du plaisir eut été le motif de Ruth , elle se seroit attachée à des jeunes gens ; mais s'adressant à un vieillard , qui étoit comme son pere , puisqu'il l'appelle ici sa fille , elle fait assez voir la droiture de ses intentions.

On doit pourtant reconnoître que son action n'est nullement imitable , & que Noëmi risquoit beaucoup en exposant ainsi sa belle-fille à se décrier dans l'esprit de Booz comme une débauchée , ou à faire encore pis avec lui. Il falloit que Noëmi fût aussi sûre de la vertu de l'un

*(a) Ambros. lib 3. de Fide cap. 10. nov. edit. Vide Serar. qu. 9. & 10.*

*(b) Theodoret. q. 2.*

*(c) Autor operis imperfecti in Matt. Quod prof-*

*peratus fuerat Deus actum ipsius , sciens conscientiam suam : Quia non libido ad hoc impulerat , sed Religio erat hortata.*

7. *Cinque comedisset Booz, & bibisset, & factus esset hilarior, id est que dormiendum juxta acervum manipulorum, venit absconditè & discooperto pallio à pedibus ejus, se projecit.*

7. Et Booz ayant bû & mangé, & étant devenu plus gai, s'en alla coucher près d'un tas de gerbes; Ruth vint tout doucement, & ayant découvert sa couverture du côté des pieds, elle se coucha là.

## COMMENTAIRE.

& de l'autre, qu'elle avoit sujet de l'être, pour la mettre à cette périlleuse épreuve. Ou plutôt, elle suivit en cela le mouvement de l'Esprit saint qui conduisoit toute cette action.

Ruth couchée aux pieds de Booz, & qui lui demande en termes cachez qu'il veuille bien la recevoir pour son épouse, est une figure de la Gentilité; (a) étrangère par rapport aux Juifs, étrangère par rapport à J. C. qui n'étoit principalement envoyé qu'aux brebis de la maison d'Israël, mais pourtant alliée de ce divin Redempteur, puisqu'elle étoit sa créature & son ouvrage. La Gentilité ne demande pas d'une manière distincte que J. C. la prenne pour son épouse, mais l'état de pauvreté, de viduité, d'éloignement de sa patrie, monroient assez le desir qu'elle devoit avoir de trouver son repos dans celui, qui seul peut donner à l'esprit & au cœur une vraie tranquillité. Booz n'épouse pourtant Ruth qu'après que le plus proche parent a refusé de la prendre pour femme; de même que J. C. & ses Apôtres ne vont aux Gentils, & ne les reçoivent dans l'Eglise, qu'après le refus & l'endurcissement des Juifs, dont la destinée est bien exprimée par ce qui arriva à ce parent de Ruth, à qui la Loi (b) ordonnoit d'ôter le soulier, de lui cracher au visage, & d'appeller sa maison dans Israël, *la maison du déchaussé*.

ψ. 7. CUM AUTEM COMEDISSET BOOZ ET BIBISSET, ET FACTUS ESSET HILARIOR. *Booz ayant bû & mangé, & étant devenu plus gai.* Le tems des moissons étoit ordinairement un tems de joye & de divertissement. (c) *Ils se réjouiront devant vous*, dit Isaïe, (d) *de même que les moissonneurs pendant la moisson.* Les Payens dans ces occasions faisoient des festins à leurs moissonneurs en l'honneur de Jupiter & de Cérés. On commençoit les moissons par des sacrifices & par des fêtes, & on les achevoit de même. (e) Le Dieu d'Israël ordonnoit aussi qu'on présentât à son Temple les prémices avant & après la moisson, & qu'on fist des festins en sa présence. (f)

ISSET QUE AD DORMIENDUM JUXTA ACERVUM MANI-

(a) *Vide Ambros. loco citato. Theodoret qu. 2 Chrysof. homil. 3. in Matt.*

(b) *Deut. xxv. 9. 10.*

(c) *Psal. cxv. 5. 6.*

(d) *Isai. ix. 3.*

(e) *Vide Catov. c. 131. & Philochor. & Varon. l. 1. de Re rustic. & Virgil. Georgic. 1.*

(f) *Vide Levit. xxiii. 19. & Deut. xxvi. 21. &c.*

8. Et ecce nocte jam mediâ expavit  
hamo, & conturbatus est, viditque mu-  
lierem jacentem ad pedes suos,

8. Sur le minuit Booz fut effrayé & se trou-  
bla, voyant une femme couchée à ses piés;

9. Et ait illi: Quae es? Illaque respon-  
dit: Ego sum Ruth ancilla tua: expan-  
de pallium tuum super famulam tuam,  
quia propinquus es.

9. Et il lui dit: Qui êtes-vous? Elle lui ré-  
pondit: Je suis Ruth vôtre servante: étendez  
vôtre couverture sur vôtre servante, parce  
que vous êtes mon proche parent.

COMMENTAIRE.

**PULORUM.** Il alla dormir près d'un tas de gerbes. L'Hébreu: (a) *A l'ex-  
trémité d'un tas de gerbes.* Les Septante: (b) *A côté d'un tas d'herbes.* Il  
se coucha ou à platte terre, ou sur de la paille dans son aire. Le ter-  
me dont se servent les Septante, signifie l'herbe, ou la paille qu'on amas-  
se pour se coucher. Les Arabes & les peuples voisins se plaisent à cou-  
cher à terre, & couverts de quelques habits.

ψ. 8. EXPAVIT HOMO ET CONTURBATUS EST, VIDITQUE  
MULIEREM JACENTEM AD PEDES SUOS. Booz fut effrayé, & se  
troubla voyant une femme couchée à ses pieds. On peut traduire ainsi l'Hé-  
breu: (c) *Et Booz fut effrayé, & il tâta, & voilà une femme à ses pieds.*  
Ou, *il fut saisi d'épouvante, & il se tourna, & voilà une femme à ses pieds.*  
Autrement; *Il fut effrayé, & il se retira;* ou enfin, *il fut effrayé & éton-  
né de voir une femme à ses pieds.* On ignore la force du terme Hébreu,  
que les Septante & la Vulgate ont traduit par, *Il fut troublé;* & le Cal-  
déén par: *Sa chair s'amolit de frayeur comme une rave.*

ψ. 9. EXPANDE PALLIUM TUUM SUPER FAMULAM TUAM,  
QUIA PROPINQUUS ES. Etendez vôtre couverture sur vôtre servan-  
te, parce que vous êtes mon proche parent. L'Hébreu, (d) *parce que vous*  
*êtes le redempteur,* c'est-à-dire, le protecteur, le vengeur, l'appui de nô-  
tre famille; c'est vous qui en devez soutenir les intérêts, & qui devez  
faire revivre le nom de mon époux mort sans enfans. Cette raison, &  
la circonstance du tems & de l'intention de Ruth & de Noëmi, ne nous  
permettent pas de douter que cette expression, *Etendez vôtre couverture*  
*sur moi,* ne signifie, *Recevez-moi pour femme.* On voit dans Ezéchiël  
une façon de parler toute semblable: (e) *J'ai étendu mon vêtement sur*  
*vous, j'ai couvert vôtre ignominie; je vous ai promis avec serment, & j'ai*  
*fait alliance avec vous, & vous êtes devenue mon épouse.* Et dans les profa-  
nes, Euripides: (f) *Lorsque vous serez entrée sous la couverture d'un homme*

(a) יבא לשכב בקצה הערמה

(b) 70. א' ואלוים חד ואלוים.

(c) ויחרד האיש וילפת וחנה אישח שכבתו  
מרגלותיו

70. א' ואלוים חד ואלוים.

RUTH.

(d) 78. 62. ἀναγκάσει ἡ σὺ.

(e) Ezech. xvi. 8.

(f) ὅταν ᾖ ὑπὸ τῆς κάλυψης ἀνδρὸς ἑνὸς.  
Euripid. ἀνὰ Crot. hic.

10. *Et ille, benedicta, inquit, es à Domino filia, & priorem misericordiam posteriorè superasti: quia non es secuta juvenes, pauperes sive divites.*

10. Booz lui dit : Ma fille , que le Seigneur vous bénisse ; cette dernière bonté que vous témoignez passe encore la première , parce que vous n'avez point été chercher de jeunes gens , ou pauvres ou riches.

## COMMENTAIRE.

d'honneur. Moÿse fait allusion à la même pensée, lorsqu'en défendant les commerces incestueux, il se sert de ces mots : (a) *Vous ne découvrirez point la couverture de votre père.* Booz auroit pu dès lors prendre Ruth pour épouse sans autre formalité, (b) puisque le consentement mutuel des parties suffisoit pour contracter mariage, sur tout étant son proche parent, & obligé par la Loi de l'épouser, s'il n'y en eût pas eu un autre plus proche, & plus dans l'obligation de le faire, que lui.

Plusieurs Interprètes (c) croient que Ruth ne demande ici que la protection de Booz, comme si elle lui disoit : Recevez-moi sous vos ailes, comme une poulle y reçoit ses petits; dans le même sens que Booz disoit ci-devant à Ruth : (d) *Vous êtes venue vous mettre sous les ailes du Dieu d'Israël*; c'est ainsi qu'il est dit dans Isaïe, (e) que *sept femmes prendront un homme, & lui diront: Nous nous nourrirons, & nous nous vêtirons, seulement qu'on invoque votre nom sur nous*, (que nous soyons appelées vos épouses,) *ôtez notre ignominie.* Enfin on veut que de-là soit venue la coutume, si elle n'étoit pas déjà établie alors, que dans la cérémonie du mariage, l'époux étende un pan de son habit sur son épouse, pour marquer qu'il la prend sous sa défense & sa protection. Mais ces raisons ne nous feront pas quitter nôtre sentiment.

ÿ. 10. PRIOREM MISERICORDIAM POSTERIORE SUPERASTI. *Cette dernière bonté surpasse encore la première.* L'amour conjugal que vous avez témoigné pour vôtre mari pendant sa vie, & vôtre attachement à vôtre belle-mère, après la mort de vôtre époux, sont sans doute très-dignes de louange; mais l'ardeur que vous avez pour faire revivre la mémoire & le nom de vôtre mari, en épousant quelqu'un de ses proches, marque encore mieux vôtre amour constant & généreux; n'ayant point voulu vous attacher par un amour volage & par un feu de jeunesse, à des jeunes gens, ni riches, ni pauvres, ni dans vôtre pays, ni dans celui-ci.

ÿ. 11. MULIEREM TE ESSE VIRTUTIS. *Que vous êtes une femme de vertu.* Le nom de vertu (f) ne se prend point ici pour une

(a) *Deut. xxii. 30. & xxvii. 20.*

(b) *Vide Serar qu. 7. & Bonfr. hic.*

(c) *Lyr. Tirin. Grot. Vatab. Jun. Piscat. Munster. alii.*

(d) *Cap. ii. 12.*

(e) *Isai. iv. 1.*

(f) *אִשׁתּוֹתַי כִּי הֵיוּ אֵלַי*

11. *Noli ergo metnere, sed quidquid dixeris mihi, faciam tibi. Scit enim omnis populus, qui habitat intra portas urbis mea, mulierem te esse virtutis.*

12. *Nec abnuo me propinquum, sed est alius me propinquior.*

13. *Quiesce hac nocte: & facto mane, si te voluerit propinquitatis jure retinere, beneres acta est: sin autem ille noluerit, ego te absque ulla dubitatione suscipiam, vivit Dominus. Dormi usque mane.*

14. *Dormivit itaque ad pedes ejus, usque ad noctis abscessum. Surrexit itaque antequam homines se cognoscerent mutuo, & dixit Booz: Cave ne quis noverit quod huc veneris.*

11. Ne craignez donc point, je ferai tout ce que vous m'avez dit; car tout le peuple de cette ville fait que vous êtes une femme de vertu.

12. Pour moi je ne défavouë pas que je sois parent; mais il y en a un autre plus proche que moi.

13. Reposez-vous cette nuit; & aussi-tôt que le matin sera venu, s'il veut vous retenir par son droit de parenté, à la bonne heure; mais s'il ne le veut pas, je vous jure par le Seigneur, qu'indubitablement je vous prendrai. Dormez-là jusqu'au matin.

14. Elle dormit donc à ses piés jusqu'à ce que la nuit fût passée; & elle se leva le matin, avant que les hommes se pussent entre-connoître. Booz lui dit encore: Prenez bien garde que personne ne sache que vous soyez venue ici.

COMMENTAIRE.

qualité opposée au vice, mais pour la force, la générosité, l'honneur. C'est dans ce sens que Salomon (a) louant une femme, lui donne le nom de *femme forte*, qui est le même qu'en cet endroit, *une femme de vertu*.

ψ. 12. EST ALIUS ME PROPINQUIOR. *Il y en a un plus proche que moi.* Les Juifs croyent que celui dont il veut parler, étoit frere d'Elimélec, au lieu que Booz n'étoit que son neveu, comme nous l'avons expliqué ci-devant. Booz & celui dont il parle, pouvoient être au même degré de parenté à l'égard de Mahalon époux de Ruth, mais l'un plus âgé que l'autre; & alors le droit de rachat, & l'obligation d'épouser la veuve du défunt, regardoit premierement le plus âgé, & à son refus, le plus jeune. L'Hébreu porte ici: (b) *Quoique véritablement je sois redempteur, il y a aussi un redempteur plus proche que moi.*

ψ. 13. SITE VOLUERIT PROPINQUITATIS JURE RETINERE, BENERES ACTA EST. *S'il veut vous retenir par son droit de parenté, à la bonne heure.* Les Rabbins traduisent ainsi l'Hébreu à la lettre: (c) *Si Tob vous rachette, qu'il vous rachette.* S'il veut vous prendre pour femme en qualité de plus proche parent, qu'il le fasse. Ils prétendent que *Tob* est le nom d'un des freres de Salmon, & oncle pa-

(a) Prov. xxxi. 10.

(b) כִּי אֲנִי אֶחָד מֵעַמִּי וְגַם יֵשׁ גַּאֵל קְרוֹב מֵעַמִּי

(c) אִם יִגְאֹלְךָ טוֹב יִגְאֹל

15. *Et rursus, expande, inquit, pallium tuum quo operiris, & tene utraque manu. Quae extendente, & tenente, mensus est sex modios hordei, & posuit super eam. Quae portans ingressa est civitatem,*

15. Et il ajouta : Étendez le manteau que vous avez sur vous, & tenez-le bien des deux mains. Ruth l'ayant étendu, & le tenant, il lui mesura six boisseaux d'orge, & les mit dans, & elle s'en chargea & retourna à la ville.

## COMMENTAIRE.

ternel de Mahalon époux de Ruth; mais ce sentiment est abandonné de presque tous les Interprètes. Si l'Auteur de ce Livre eût voulu marquer ici le nom propre de cet homme, est-il croyable qu'il ne l'eût exprimé qu'en ce seul endroit, & que dans le récit de la procédure, ou dans la cérémonie qui se passa à la porte de Bethléhem, il ne le fasse appeler que *Ploni*, c'est-à-dire, *un tel*, comme quand on ignore, ou qu'on ne veut pas dire le nom propre d'une personne? Il faut donc s'en tenir à la Vulgate, qui est conforme au Caldéen & aux Septante.

ψ. 15. EXPANDE PALLIUM TUUM QUO OPERIRIS. *Étendez le manteau que vous avez sur vous.* Il y a des Interprètes qui croient que le terme de l'original, (a) signifie un tablier, (b) ou une juppe; mais j'aime mieux l'entendre de ce grand voile de toile blanche, dont les femmes Arabes & Syriennes s'enveloppent, lorsqu'elles sortent, & qui leur couvre tout le corps, & cache leurs habits. Comme c'est un simple morceau de toile sans couture, Ruth y put fort bien mettre une quantité considérable de grains, & cela sans se découvrir. La racine d'où le terme Hébreu dérive, signifie couvrir, envelopper.

MENSUS EST SEX MODIOS HORDEI. *Il lui mesura six boisseaux d'orge.* L'Hébreu: (c) *Six d'orge.* Il n'exprime pas la mesure qu'il lui en donna. Les Septante ne l'ont point marqué non plus. La plupart sous-entendent des éphi; & S. Jérôme qui a mis ici *modius*, de même qu'au ψ. 17. du Chapitre second, a conçu que Booz lui avoit donné deux éphi, qui font six mesures, selon la manière de compter. Si on veut qu'il lui ait donné six éphi, la charge fera un peu grosse, puisqu'elle ira à plus de cent quatre-vingt pintes d'orge, qui peuvent faire autant de livres pesant, ce qui est beaucoup pour une femme. Bonfrerius sous-entend des gomors, qui ne font que la dixième partie de l'éphi, & dont l'un ne contient qu'environ trois pintes. Ainsi les six mesures d'orge ne feroient que dix-huit pintes d'orge, ce qui paroît peu de choses, pour en faire un présent à une personne de la considération de Ruth. On peut s'en tenir aux six mesures, ou aux deux éphi de S.

(a) הכי המטפחת אשר עליו  
(b) Jun. & Tremel. Drus. Bonfr.

(c) גמר שש שעורים

16. Et venit ad socrum suam. *Qua dixit ei: Quid egisti filia? Narravitque ei omnia, qua sibi fecisset homo.*

17. Et ait: Ecce sex modios hordei dedit mihi, & ait: Nolo vacuum te reverti ad socrum tuam.

18. Dixitque Noëmi: Expecta, filia, donec videamus quem res exitum habeat. Neque enim cessabit homo, nisi compleverit quod locutus est.

16. Et vint trouver sa belle-mere, qui lui dit: Ma fille, qu'avez-vous fait? Elle lui raconta tout ce que Booz avoit fait pour elle;

17. Et elle lui dit: Voilà six boisseaux d'orge qu'il m'a donnez, en me disant: Je ne veux pas que vous retourniez les mains vuides vers vôtre belle-mere.

18. Noëmi lui dit: Attendez, ma fille; jusqu'à ce que nous voyons à quoi se terminera cette affaire. Car Booz n'aura point de repos, qu'il n'ait accompli tout ce qu'il a dit.

COMMENTAIRE.

Jérôme; cela nous donnera environ soixante livres.

¶ 16. **QUÆ PORTANS INGRESSA EST CIVITATEM, ET VENIT AD SOCRUM.** Elle vint trouver sa belle-mere. L'Hébreu: (a) Et il vint à la ville, & elle entra chez sa belle-mere. Comme s'il parloit de Booz dans la premiere partie de ce ¶. Mais il y a beaucoup d'apparence que le Texte est corrompu en cet endroit, & qu'il faut l'entendre de Ruth, qui s'en revint dans la ville, & qui rentra chez sa belle-mere.

**QUID EGISTI, FILIA?** Ma fille, qu'avez-vous fait? L'Hébreu: (c) Ma fille, qui êtes-vous? Elle ne la connoissoit point au milieu de l'obscurité qu'il faisoit encore. Les septante: (b) Que dites vous; ou qu'avez-vous fait, ma fille? Quel est le succez de vôtre voyage?

(a) ויבא העיר ותבא אל חמותה

(b) מי את בתי

(c) מה אנטו עמי





## CHAPITRE IV.

Booz par la cession du plus proche parent de Noëmi, entre en possession des héritages d'Elimelech, & épouse Ruth Moabite, qui devint mere d'Obed, ayeul de David.

¶. I. **A**scendit ergo Booz ad portam, & sedit ibi. Cumque vidisset propinquum praterire, de quo prius sermo habitus est, dixit ad eum, Declina paulisper, & sede hic: vocans eum nomine suo. Qui divertit, & sedit.

¶. I. **B**oos alla donc à la porte de la ville, & s'y assit; & voyant passer ce parent, dont il a été parlé auparavant, il lui dit en l'appellant par son nom: Venez un peu ici, & asseyez-vous. Ce parent vint à lui, & s'assit.

## COMMENTAIRE.

¶. I. **A**SCENDIT ERGO BOOZ AD PORTAM ET SEDIT IBI. Booz vint donc à la porte de la ville, & s'y assit. Dans chaque ville il y avoit une porte où l'on rendoit la justice & où se terminoient les autres affaires, pardevant les Juges & les Anciens, & en présence de plusieurs témoins.

DECLINA PAULISPER, ET SEDE HIC, VOCANS EUM NOMINE SUO. Et l'appellant par son nom: venez, dit-il, & asseyez-vous. Voilà la maniere d'appeller en Jugement de ce tems-là. On n'y fait point d'autre cérémonie, que d'appeller sa partie devant les Juges, ou devant l'assemblée; tout se passe sans écrits, sans significations, sans délai. Booz appella cet homme par son nom, mais l'Auteur sacré ne l'a pas exprimé; soit qu'il l'ignorât, disent Bonfrerius (a) & Drufius, (b) Dieu n'ayant pas jugé à propos de lui révéler, soit que l'Auteur n'ait pas voulu nous l'apprendre, pour des raisons qui nous sont inconnues. Le texte Hébreu porte: (c) Et il dit: détournex-vous, seyez-vous ici, Peloni Almoni. Ces deux derniers mots s'employent pour désigner une personne, ou un lieu dont on ne fait pas, ou dont on ne veut pas dire le nom, (d) comme en François nous disons: Il lui dit: un tel venez ici.

On croit que tout ceci se passa le matin, & dans le tems qu'on sortoit de la ville pour aller travailler à la campagne, ou vers le midi lorsqu'

(a) Bonfr. hic.

(b) Druf. ad Cap. III. §. 13.

(c) זואמר סודה שבה פלוני אלמוני

(d) Vide 1. Reg. XXI. 2. & 4. Reg. VI. 3. & Dan. VII. 13. & si lubet. Matth. XXVI. 13.

2. *Tollens autem Booz decem viros de senioribus civitatis, dixit ad eos: Sedete hic.*

3. *Quibus sedentibus, locutus est ad propinquum: Partem agri fratris nostri Elimélech vendet Noëmi, quæ reversa est de regione Moabitide:*

2. Et Booz prenant dix hommes des anciens de la ville, leur dit : Asseyez-vous ici.

3. Après qu'ils furent assis, il parla à son parent de cette sorte : Noëmi qui est revenue du pays de Moab, doit vendre une partie du champ d'Elimélech nôtre parent :

## COMMENTAIRE.

qu'on en revenoit. Joseph dit que ce fut vers le milieu du jour ; & Maimonides assure que dans les villes particulieres, les Juges étoient assis depuis le matin, jusques vers le midi.

¶ 2. *DECEM VIROS DE SENIORIBUS CIVITATIS.* Il prit dix hommes des Anciens de la ville. Ces dix Anciens ne sont point pris pour Juges, mais simplement pour témoins. On dit qu'il falloit ce nombre de dix témoins dans les affaires de conséquence, comme de mariage, de divorce, de cession, & autres. (a)

¶ 3. *PARTEM AGRI FRATRIS NOSTRI ELIMELECH, VENDET NOEMI.* Noëmi doit vendre une partie du champ d'Elimélech nôtre parent. Quelques Exemplaires Latins lisent *vendit* ou *vendit* ; elle vend, ou elle a vendu le champ d'Elimélech ; mais la suite fait voir qu'elle étoit simplement disposée à le vendre. On demande comment Noëmi & Ruth possédoient le champ d'Elimélech, puisque les femmes n'héritoient point de leurs maris dans Israël. On peut répondre que Ruth étant entrée dans les droits de Mahalon fils d'Elimélech, & étant résoluë comme elle l'étoit, de faire revivre le nom de son mari, en épousant son plus proche parent, on ne pouvoit la priver du bien de son mari, à moins qu'elle ne sortît de la famille d'Elimélech, en épousant un homme d'une autre famille.

Mais, dira-t'on, quel droit avoit Noëmi sur le champ d'Elimélech ? Les Interprètes sont assez embarrassés sur cette question. Lyran croit que la coutume abandonnoit aux veuves, leur vie durant, l'usufruit d'une partie du fond qu'avoit laissé leur mari ; mais nous ne voyons rien de cela ni dans la loi, ni dans la pratique des Juifs. Et quand on recevroit cette explication, Noëmi a-t'elle pû aliéner le prétendu usufruit qu'elle avoit de ce champ ? Selden (b) veut qu'Elimélech & Mahalon aient fait séparément une donation pure & simple de leurs fonds à leurs femmes, ce qui n'étoit point contraire aux loix, qui permettoient aux plus proches parens le rachat des terres de leurs freres. Cet Auteur ne

(a) *Grot. hic.*

(b) *Selden. de Success. in bona cap. 15, 14.*

☞ *Grot. ex Hebr.*

4. *Quod audire te volui, & tibi dicere coram cunctis sedentibus & majoribus natu de populo meo. Si vis possidere jure propinquitatis: eme, & posside. Sin autem displicet tibi, hoc ipsum indica mihi, ut sciam quid facere debeam. Nullus enim est propinquus, excepto te, qui prior es: & me, qui secundus sum. At ille respondit: Ego agrum emam.*

4. J'ai été bien aise que vous en fussiez informé, & je vous l'ai voulu dire devant tous ceux des anciens de mon peuple qui sont ici. Si vous voulez l'acquérir par le droit de parenté, achetez-le, & le possédez. Que si vous n'y avez pas d'inclination, déclarez-le-moi, afin que je sache ce que j'ai à faire. Car il n'y a point d'autre parent que vous qui êtes le premier, & moi qui suis le second. Il lui répondit: J'achèterai le champ.

## COMMENTAIRE.

voit point d'autre moyen, pour assurer à Noëmi & à Ruth, le domaine & la propriété du champ qu'elles veulent vendre. Joseph (a) a conçu que le parent d'Elimélech, dont on ne fait pas le nom, possédoit alors actuellement les biens d'Elimélech, en qualité de son plus proche parent, & que Booz luy ayant fait entendre, que puisqu'il possédoit les biens du défunt, il devoit aussi épouser Ruth veuve de Mahalon. Cet homme s'en défendit, disant qu'ayant déjà femme & enfans, il ne pouvoit s'engager dans un nouveau mariage, & qu'ainsi il cédoit à Booz & la femme & l'héritage.

Mais ce recit est visiblement contraire au texte de l'Ecrivain sacré. Ainsi nous croyons que Noëmi de sa part n'avoit aucun droit aux biens de son mari ni de ses enfans, & que Ruth seule en avoit la jouissance, dans la supposition toutefois qu'elle voulut faire revivre le nom de son époux, en épousant un mari de sa famille. Mais comme Ruth étoit étrangère, & demuroit avec Noëmi, & sous sa garde, la belle-mère agit ici comme maîtresse des biens qui appartenoient à sa bru, sous les conditions que nous venons de dire; en sorte que quand l'Ecriture dit ici que Noëmi veut vendre le champ d'Elimélech, on doit l'entendre en ce sens. Elle veut marier Ruth à son proche parent, à celui qui se trouvera dans le droit d'acheter le champ d'Elimélech. Elle veut vendre & le champ & la fille. Dans ce pays-là les hommes achètent leurs femmes encore aujourd'hui. Voyez *ψ. 5.*

*ψ. 4. QUOD AUDIRE TE VOLUI. J'ai été bien aise de vous en informer.* L'Hébreu: (b) *Et j'ai dit, j'ai résolu de vous découvrir l'oreille.* Expression assez commune dans les livres des Rois, (c) & dans Job, (d) pour signifier, donner avis, instruire, informer. Les Auteurs Latins employent aussi quelquefois une façon de parler semblable.

(a) *Joseph Antiq. l. 5. c. 11.*(b) *ואני אסרתו אגלה אוניך*(c) *1. Reg. xx. 2. & 2. Reg. vii. 27.*(d) *Job, xxxi. 10.*

5. Cui dixit Booz : Quando emeris agrum de manu mulieris, Ruth quoque Moabitidem qua uxor defuncti fuit, debes accipere : ut susciet nomen propinqui tui in hereditate sua.

6. Qui respondit : Cedo juri propinquitatis : neque enim posteritatem familia mea delere debeo. Tu meo utere privilegio, quo me libenter carere profiteor.

5. Booz ajouta : Quand vous aurez acheté le champ de Noëmi, il faudra aussi que vous épousiez Ruth Moabite, qui a été la femme du défunt, afin que vous fassiez revivre le nom de votre parent dans son héritage.

6. Il lui répondit : Je vous cède mon droit de parenté ; car je ne dois pas éteindre moi-même la posterité de ma famille. Usez du privilège qui m'est acquis, dont je déclare que je me déporte volontiers.

COMMENTAIRE.

Cinthius aurem.

Vellit & admonuit. (a)

Et ailleurs : ) b) La mort nous tire l'oreille, & nous dit : je viens, hâtez-vous de vivre. Mors aurem vallens, vivite, ait, venio.

Ÿ. 5. QUANDO EMERIS AGRUM DE MANU MULIERIS, RUTH QUOQUE MOABITIDEM... DEBES ACCIPERE. Quand vous aurez acheté le champ de la main de Noëmi, il faudra aussi que vous épousiez Ruth. L'Hébreu porte : (c) Et Booz lui dit ; Dès-là que vous achèterez le champ de la main de Noëmi & de Ruth la Moabite, vous achèterez aussi la femme du mort, pour faire revivre son nom dans son héritage. Il paroît par-là que Noëmi conjointement avec Ruth vendent cet héritage, & cela sous la condition, & non autrement, que celui qui achètera le champ, prendra aussi la veuve du défunt. Elles ne peuvent aliéner ce fond que dans cette supposition, & on ne peut l'acheter qu'à cette charge. On voit ici la pratique de deux Loix ; la première, (d) qui défend de faire passer les héritages hors de leurs familles ; & la seconde, (e) que la veuve d'un homme mort sans enfans, doit épouser le frere, ou le plus proche parent de son mari.

Ÿ. 6. NEQUE ENIM POSTERITATEM FAMILIÆ MEÆ DELERE DEBEO. Je ne dois pas éteindre moi-même la posterité de ma famille. Le Caldéen paraphrase ainsi cet endroit : Puisque je ne puis user de ce droit ayant déjà une femme, & ne m'étant pas permis d'en prendre une autre avec celle-là, ce qui pourroit causer des querelles dans ma maison, & ce qui m'exposeroit à gâter mon héritage, rachetez vous-même cette possession, dont le retrait m'appartient, parce que vous n'é-

(a) Virgil. in Sileno.

(b) Idem in fragmentis.

(c) ויאמר בען ביום קניתך השדה מיר נעמי ומאת רות השואבית אתת חמת קנית להקים

שם חמת על נחלתו

(d) Levit. xxv. 10.

(e) Dent. xxv. 5.

7. *Hic autem erat mos antiquitus in Israël inter propinquos, ut si quando alter alteri suo juri cedebat, ut esset firma concessio, solvebat homo calcamentum suum, & dabat proximo suo. Hoc erat testimonium cessionis in Israël.*

8. *Dixit ergo propinquo suo Booz: Tolle calcamentum tuum. Quod statim solvit de pedo suo.*

7. Or c'étoit une ancienne coutume dans Israël entre les parens, que s'il arrivoit que l'un cédât son droit à l'autre, afin que la cession fût valide, celui qui se démettoit de son droit, ôtoit son soulier & le donnoit à son parent: c'étoit-là la forme & le témoignage de la cession en Israël.

8. Booz dit donc à son parent: Otez votre soulier: & lui l'ayant aussi-tôt ôté de son pié,

## COMMENTAIRE.

tes pas marié. D'autres l'expliquent ainsi: Je ne puis épouser cette femme, parce que je crains d'être obligé de partager mes biens entre un trop grand nombre d'enfans; ou, j'aime mieux prendre une autre femme, afin que mes héritiers portent mon nom, & non pas le nom d'un étranger. Le misérable Onam fils de Ruben, (a) ne vouloit pas rendre mere sa belle-sœur Tamar, pour cette même raison; *il se sciens non sibi nasci liberos*, &c. L'Hébreu à la lettre; (b) *Je ne veux pas perdre mon héritage*; je ne puis me résoudre à prendre ce nouvel engagement & ces biens, que je ne pourrois entretenir sans négliger mon ancien héritage.

7. SOLVEBAT HOMO CALCEAMENTUM SUUM, ET DABAT PROPINQUO SUO; HOC ERAT TESTIMONIUM CESSIONIS IN ISRAEL. *Celui qui se démettoit de son droit, doit son soulier, & le donnoit à son parent; c'étoit-là la forme & le témoignage de la cession dans Israël.* L'Hébreu plus simplement: (c) *C'étoit le témoignage dans Israël.* C'étoit la marque d'un transport de la propriété d'un héritage à un autre. Cette cérémonie est assez différente de celle qui étoit ordonnée par la Loi, (d) dans la renonciation au mariage de la veuve d'un frere mort sans enfans. C'étoit la veuve qui déchaussoit celui qui refusoit de l'épouser, & qui lui crachoit au visage, en lui faisant des reproches de son indifférence pour la mémoire de son frere; ici c'est celui qui cède son droit, & qui renonce à l'héritage de son parent, qui se déchausse & qui donne son soulier à Booz; (e) ce qui n'étoit suivi d'aucune ignominie. L'usage avoit apparemment changé, & la Loi avoit cédé à la coutume. Ruth n'étoit pas présente à cette action. Se déchausser dans cette rencontre, étoit une marque symbolique de la renonciation à son droit. Les Hébreux (f) recherchent avec grand soin lequel des deux, du ces-

(a) Genes. xxxviii. 9. *וְאֹנָם בְּרֵעֵהָ לֹא יָרָדָה לָהּ לְבָרֵךְ*  
 (b) *אֲשֶׁר אֵין נִחְלָתִי מֵהָאָדָם*  
 (c) *זֶה הָיָה הַתְּעֹדָה בְּיִשְׂרָאֵל*  
 (d) Deut. xxv. 7.

(e) Ita Serar. Menoc. Piffat.  
 (f) Vide apud Draf. quest. Hebr. On peut consulter sur toute cette matière Selden. *De Jure Hebraico*. Et illi de Draf. in bna.

*¶. Ad illos majoribus nunt, & universis populo: Testes vos, inquit, estis hodie, quod possederim omnia que fuerunt Elimélech, & Chelion, & Mahalon, tradente Noëmi:*

*10. Et Ruth Moabitidem uxorem Mahalon, in conjugium sumpserim, ut suscitarem nomen defuncti in hereditate sua, ne vocabulum ejus de familia sua ac fratribus, & populo deleatur. Vos, inquam, hujus rei testes estis.*

*b. Booz dit devant les anciens & devant tout le peuple: vous êtes témoins aujourd'hui que j'acquiers tout ce qui a appartenu à Elimélech, à Chelion, & à Mahalon, l'ayant acheté de la main de Noëmi.*

*10. Et que je prends pour femme Ruth Moabite, femme de Mahalon, afin que je fasse revivre le nom du défunt dans son héritage; & que son nom ne s'éteigne pas dans sa famille parmi les freres, & parmi son peuple. Je vous en prends, dis-je, à témoins,*

COMMENTAIRE.

sionnaire, ou de celui qui fait la cession, ôtoit son soulier pour le donner à l'autre. La suite du discours fait assez juger que ce fut le parent de Booz qui se déchaussa. Joseph (a) a crû qu'on avoit observé ici toutes les formalitez usitées, lorsque quelqu'un ne vouloit pas épouser la veuve de son frere mort sans enfans. Que Ruth étoit présente, qu'elle déchaussa son parent, & qu'elle lui frappa le visage, ou plutôt qu'elle lui cracha au visage, &c. mais cela ne paroît nullement dans le Texte. Quelques Interprètes (b) soutiennent qu'ici on n'ôta point les souliers de cet homme, mais seulement qu'il tira lui-même son gand, & le donna à Booz. On veut que le Caldéen (c) ait voulu marquer cette cérémonie; mais le Caldéen a eu plus d'égard à l'usage de son tems, qu'au Texte exprés de l'écriture en cet endroit.

*¶. 9. QUOD POSSEDERIM OMNIA QUÆ FUERUNT ELIMELECH, CHELION, ET MAHALON. Vous êtes témoins que j'acquiers tout ce qui a appartenu à Elimélech, à Chelion, & à Mahalon.* Quoique la veuve de Chelion fût encore en vie, on n'y a aucun égard dans le partage des biens de son mari. Comme elle étoit demeurée dans le pays de Moab, on présuma qu'elle s'étoit remariée, & qu'elle avoit renoncé au droit qu'elle auroit pû avoir aux biens d'Elimélech, si elle eût imité Ruth en épousant un proche parent de son mari.

*¶. 10. RUTH MOABITIDEM IN CONJUGEM SUMPSE- RIM. Que je prend pour femme Ruth Moabite.* Booz peut-il, sans contrevenir à la Loi, épouser une femme Moabite? On a déjà vû ci-devant que les fils d'Elimélech ne pouvoient être excusés de s'être engagez dans ces mariages, que par la nécessité où ils s'étoient trouvez de prendre des femmes étrangères dans le pays où ils étoient; Booz n'étoit pas dans

(a) Antiq. l. 5. c. 11. *רשף* *והוא* *עליו*. Il faut lire *והוא ער*.

(b) Vide *Quinquarbor. in Ruth, & Delrio* *Adag. 173.*

(c) *נריתקה* *Naritheka.*

II. Respondit amnis populus, qui erat in porta, & majores nam: Nos testes sumus: facit Dominus hanc mulierem, qua ingreditur domum tuam, sicut Rachel & Liam, qua edificaverunt domum Israël: ut sit exemplum virtutis in Ephrata, & habeat celebre nomen in Bethlehem:

II. Tout le peuple qui étoit à la porte, & les anciens répondirent: Nous en sommes témoins. Que le Seigneur rende cette femme qui entre dans votre maison, comme Rachel & Lia, qui ont établi la maison d'Israël, afin qu'elle soit un exemple de vertu dans Ephrata, & que son nom soit célèbre dans Bethléhem:

## COMMENTAIRE.

la même nécessité. Il est vrai; mais il étoit dans une autre, où n'étoient pas les fils d'Elimélech, qui consistoit à remplir la Loi de Moÿse, qui vouloit que le plus proche parent épousât la veuve de son frere mort sans enfans. Les Interprètes ajoûtent que la défense qui exclut les Moabites de l'assemblée du peuple de Dieu, jusqu'à la dixième génération, (a) ne regardoit que les hommes, & non pas les femmes, (b) sur tout celles qui quitoient la Religion de leur pays, pour embrasser celle des Juifs, comme avoit fait Ruth. Si nous recevions les maximes des Rabbins, nous serions obligez de dire qu'Obed fils de Ruth étoit censé Moabite, étant né d'une mere de cette nation, parce que la condition du fils suit toujours celle de sa mere; mais on ne doit pas aisément s'arrêter à leurs décisions.

NE VOCABULUM EJUS DE FAMILIA SUA, AC FRATRIBUS, ET POPULO DELEATUR. *Que son nom ne s'éteigne point dans sa famille, parmi ses freres, & parmi son peuple.* L'Hébreu: (c) *Que le nom du mort ne soit point retranché d'entre ses freres, & de la porte de son lieu, de sa ville.* Le fils qui devoit naître de Ruth & de Booz, devoit représenter la personne de Mahalon dans les assemblées de son peuple, & porter le nom de fils de Mahalon à la porte de sa ville; cela n'empêchoit pas qu'il n'eût son nom particulier, & qu'il ne passât pour fils de Booz selon l'ordre naturel, principalement si Booz n'avoit point d'autres enfans, comme il y a beaucoup d'apparence.

§. II. RACHEL ET LIA, QUÆ EDIFICAVERUNT DOMUM ISRAEL. *Comme Rachel & Lia, qui ont établi la maison d'Israël.* On a déjà vu ailleurs (d) qu'établir ou bâtir la maison, signifie souvent donner des enfans. Rachel & Lia (e) avoient bâti la maison de Jacob en ce sens, par la nombreuse postérité qu'ils lui avoient donnée. Plaute s'est servi d'une expression à peu près semblable: (f) *Vous êtes, dit-il, comme des*

(a) Deut. xxiii. 3.

(b) Aug. qu. 35. in Deut. Serar. Bonfr.

(c) דלא יכרת שם המת מעם אחיו ומשער תקיפו

(d) Exod. i. 21.

(e) אשר בנו שתיהם את בית ישראל.

(f) Plaut. Mostellar.

12. *Fiâtque domus tua, sicut domus Phares, quem Thamar peperit Juda, de semine quod tibi dederit Dominus ex hac puella.*

13. *Tulit itaque Booz Ruth, & accepit uxorem: ingressusque est ad eam, & dedit illi Dominus ut conciperet & pareret filium.*

14. *Dixeruntque mulieres ad Noëmi: Benedixit Dominus, qui non est passus ut deficeret successor familia tua, & vocaretur nomen ejus in Israël.*

15. *Et habeas qui consoletur animam tuam, & enutriet senectutem: de nuru enim tua natus est, qua te diligit: & multo tibi melior est, quam si septem haberes filios.*

12. Que vôtre maison devienne comme la maison de Phares, que Thamar enfanta à Juda, par la posterité que le Seigneur vous donnera de cette jeune femme.

13. Booz prit donc Ruth & l'épousa; & après qu'elle fut mariée, le Seigneur lui fit la grace de concevoir & d'enfanter un fils.

14. Sur quoi les femmes dirent à Noëmi: Beni soit le Seigneur, qui n'a point permis que vôtre famille fût sans successeur, & qui a voulu qu'elle conservât son nom dans Israël;

15. Et que vous ayez une personne qui soit la consolation de vôtre ame, & le soutien de vôtre vieillesse: car il vous est né un enfant de vôtre belle-fille, qui vous aime & qui vous vaut beaucoup mieux que si vous aviez sept fils.

COMMENTAIRE.

*maisons; vos peres en sont les bâtimens, les enfans sont comme le fondement.*

*Ut vos homines ædium esse similes arbitremini:*

*Primum, dum parentes fabri liberum sunt,*

*Et fundamentum liberorum substruunt.*

**SIT EXEMPLUM VIRTUTIS IN EPHRATA.** *Qu'elle soit un exemple de vertu dans Ephrata. L'Hébreu le rapporte à Booz: (a) Puissiez-vous acquerir de grands biens à Ephrata, & que vôtre nom soit illustre dans Bethléhem.*

¶ 14. **QUI NON EST PASSUS UT DEFICERET SUCCESSOR FAMILIÆ TUÆ, ET VOCARETUR NOMEN EJUS IN ISRAEL.** *Qui n'a pas permis que vôtre famille fût sans successeur, & qui a voulu qu'elle conservât son nom dans Israël. Le texte Hébreu demande un autre sens: (b) Béni soit le Seigneur, qui n'a pas permis que vous soyez aujourd'hui sans redempteur dans Israël. Et que son nom soit connu & célèbre dans Israël. Elles louent le Seigneur, non pas directement de la naissance d'Obéd, mais d'avoir donné à Noëmi un parent qui relève sa famille dans Israël; elles souhaitent à Booz un nom illustre dans le pays. Ou bien elles veulent dire que Dieu n'a pas permis que Noëmi fût abandonnée, afin que le nom du Seigneur fût loué & connu dans Israël.*

¶ 15. **QUI CONSOLETUR ANIMAM TUAM.** *Qui soit la conso-*

(a) עשה חיל במארתה וקרא שם בניחלם  
A la lettre: *Fac virtutem Ephrata, & voca nomen in Bethlehem.* Ces mots, *fac virtutem*, peuvent marquer, *acquerir des richesses, ou*

se conduire avec valeur.

(b) ברוך יהוה אשר לא תשבית לך גמל היום ויאק שמו בישראל

16. *Susceptumque Noemi puerum posuit in sinu suo, & nutricis ac genulae, fungebatur officio.*

17. *Vicinae autem mulieres congratulantes ei, & dicentes: Natus est filius Noemi: vocaverunt nomen ejus Obed: hic est pater Isai, patris David.*

18. *Haec sunt generationes Phares: Phares genuit Efron;*

19. *Efron genuit Aram, Aram genuit Aminadab,*

20. *Aminadab genuit Nahasson, Nahasson genuit Salmon,*

21. *Salmon genuit Booz, Booz genuit Obed,*

22. *Obed genuit Isai, Isai genuit David.*

16. Noëmi ayant pris l'enfant, le mit dans son sein, & elle le portoit, & lui tenoit lieu de nourrice.

17. Les femmes ses voisines s'en conjoüissoient avec elle, en disant: Il est né un fils à Noëmi; & ils l'appellèrent Obed; c'est lui qui fut pere d'Isai pere de David.

18. Voici la généalogie de Phares: Phares fut pere d'Efron;

19. Efron d'Aram; Aram d'Aminadab;

20. Aminadab de Nahasson; Nahasson de Salmon;

21. Salmon de Booz; Booz d'Obed;

22. Obed d'Isai, & Isai fut pere de David.

## COMMENTAIRE.

*lacion de vdtre ame.* L'Hébreu à la lettre: (a) *Qui fasse revenir vdtre ame; qui vous rende la vie, qu'il vous comble de joye & de consolation.*

ψ. 18. HÆ SUNT GENERATIONES PHARES. *Voici la généalogie de Phares.* Voici ses descendans. On voit par cet endroit que le dessein principal de l'Auteur de ce petit Livre, étoit de nous donner la généalogie de David, & de conserver la mémoire d'un événement, qui n'avoit pû naturellement trouver sa place dans le Livre des Juges.

ψ. 19. ESRON GENUIT ARAM. *Efron fut pere d'Aram.* Aram est simplement nommé *Ram* dans l'Hébreu de cet endroit, & dans les Paralipomènes. (a)

ψ. 20. SALMON. Il est appelé *Salma* dans l'Hébreu de ce ψ. & *Salmon* au ψ. suivant.

(a) היה לך למשיב נפש

(a) I. Par. II. 9.

## FIN DU LIVRE DE RUTH.



# TABLE DES MATIERES

## DES LIVRES DES JUGES ET DE RUTH.

*Le Chiffre Romain marque les pages de la Préface & des Dissertations, & le Chiffre commun marque les pages du Texte & du Commentaire.*

## A

**A**BBREGÉ du Livre des Juges, page IV.

*Abdon* Juge d'Israël, 201. Il eut quarante fils, & quarante petits-fils, *là-même.*

*Abrilles*, qui se formèrent dans le crane du lion tué par Samson. S'y formèrent-elles naturellement? 218. Les abeilles se forment de la chair d'un jeune taureau: Maniere de faire naître des abeilles, *là-même.* 219

*Abelmehula*, 119

*Abesau* Juge d'Israël. Est-il le même que Booz? 200. Il avoit trente fils & autant de filles, *là-même.*

*Abimélech* fils de Gédéon, & d'une concubine, 137. Il engage ceux de Sichem à le reconnoître pour Roi, 140. Il fait mourir ses soixante & dix freres, 143. Il se donne des Gardes, 142. Il est reconnu Roi sous le chêne de Sichem, 144. Il est informé des pratiques de Gaal contre lui, & assemble une armée pour venir contre Sichem, 156. 157. Il vient attaquer Gaal, le met en fuite, & ensuite ayant livré la bataille à ceux de Sichem, il prend la ville & la ruine de fond en comble, ayant même semé du sel sur ses ruines, 159. 160. Il attaque le Temple de Bérich & la tour de

Sichem, & les prend: Il attaque Thebes, & comme il en approche imprudemment, il est tué d'un coup de pierre jetée par une femme, 161. 162. 163.

*Accaron*, 10. Fut-elle prise par ceux de Juda? 11

*Acco*, autrement Ptolemaïde, 16

*Acheter*. Les Hébreux achetoient leurs femmes, 352

*Aahzib*, 16

*Adonibezech*, puissant Roi de Canaan, vaincu, & pris; on lui coupe les extrémités des pieds & des mains, & on le traite comme il avoit traité soixante & dix Rois, qui mangeoient sous sa table, 4. 5

*Adversitez*. Leur utilité, 32

*Adultere*. Horreur des Philistins pour ce crime, 233

*Abalab*, 16

*Abialon*, Juge d'Israël, 201

*Aialon*, Aialin, 17

*Aitas*, se retire sous les ailes du Seigneur, 336

*Alliance* des Hébreux avec les Cananéens; source de leurs disgraces, 33. Elle est expressément défendue aux Hébreux, 22. Diverses sortes d'alliances. Comment les Hébreux firent-ils alliance avec les Cananéens? 22. 23. Etoient-ils obligés à garder les conditions de cette alliance? *là-même.* 24.

- Amalec*, montagne d'Amalec inconnuë, 202
- Amalec*, joint à Eglon, pour opprimer les Hébreux, 36
- Amalécites* joints aux Madianites, pour opprimer Israël, 91. Pays des Amalécites; son étenduë, *là-même.*
- Ambassades* de la part de Jephté aux Ammonites, 179
- Ambi-dextres*, plus estimez pour la guerre que les autres, 37. Les hommes peuvent naitre ambi-dextres, mais non pas les femmes, 37. 38
- Ameublemens* des Hébreux, xxij
- Ammonites* joints à Eglon pour opprimer les Israélites, 36
- Ammonites* oppriment les Hébreux, 169. Ils attaquent ceux de Galaad, 173. 177. Leurs prétentions sur le pays d'Israël, 179. Ils sont vaincus par Jephté, 188. Leurs villes & leur pays ravagé, *là-même.*
- Amorrhéens*, leur pays, leurs limites, 18. Ils resserent les fils de Dan, 17
- Anarchie.* On a vû des anarchies, ou des tems où il n'y avoit ni Roi ni Chef dans Israël, 11
- Anathême.* Les choses & les personnes dévouées à l'anathême, ne pouvoient être rachetées, xxvij
- Anciens* qui succéderent à Josué, 25. iv
- Angerone* Déesse du silence, représentée avec le doigt sur la bouche, 278
- Ange* du Seigneur qui vient au lieu des Pleurans; 19. Qui étoit cet Ange du Seigneur? 20
- Ange* du Seigneur qui apparôit à Gédéon, 95. Etoit-ce Dieu même? Discours qu'il tint à Gédéon, 96. 97. Les Anciens croyoient que ceux qui voyoient un Ange, ou un esprit, en mouroient, 101
- Ange* qui prédit la naissance de Samson, 204. 206
- les *Angles*, ou les coins du peuple: Qui signifient ces paroles? 295
- Anneaux.* Usage ancien des Anneaux pour fermer. S'en servoit-on avant le siège de Troye? xxij. xxij
- Aod* fils de Géra délivre Israël de la servitude d'Eglon, 36. Aod étoit-il gaucher ou ambi-dextre, 37. 38. Il présente des présens à Eglon, *là-même.* Il prend un poignard pour le tuer, *là-même.* 39. Il feint d'avoir des secrets & des oracles à lui découvrir, 40. 42. Fait-il un mensonge? *là-même.* Il sort de la maison d'Eglon par la porte de derriere, ou par le portique, 44. Il se sauve & arrive à Séirah, 48. Il sonne de la trompette dans les montagnes d'Ephraïm, & défait les Moabites, 48. 49
- Aod* fit-il mal de tuer Eglon en trahison? Raisons pour & contre cette action, 45. 46
- Aod*, désigné sous le nom de Héros sorti de Benjamin, 73
- Aphéc*, 16
- Apologue* de Joatham aux Sichimites. Ce style frequent parmi les Orientaux, 146
- Apparitions.* On croyoit les apparitions funestes à ceux qui les recevoient, 212
- Appartemens* des femmes séparés de ceux des hommes, xix
- Appartemens* d'été différents de ceux d'hiver, xvij. 41. Quelle étoit leur forme? xvij. xvij.
- Arad.* Roi d'Arad vaincu par les Hébreux, 10
- Arc.* Exemple d'une grande adresse à tirer de l'arc, 299
- Argent.* Morceau d'argent; l'argent n'étoit pas monnoyé du tems de Barac, 81
- Armes.* Les Israélites de l'armée de Barac n'en avoient point, 68
- Ascalon*, ville des Philistins, 10. 226
- Asnes*, ou asnesses, monture des Juges d'Israël, 69. Asnes peints, montures des Arabes, 70
- Aser* demuroit dans ses ports & dans ses mafures, tandis que Barac faisoit la guerre à Sisara, 79. Il n'extermina point les Cananéens des villes de son partage, 15
- Azor* ville capitale des Etats de Jabin Roi des Cananéens, 51
- Assemblée* de onze Tribus, pour le crime commis

commis dans Gabaa sur la femme du  
 Lévi, 294  
*Albanos*, Astarte, la Lune, Venus, 27. 33  
*Autel* érigé par les onze Tribus, différent  
 de celui du Tabernacle, 313. Où fut-il  
 érigé? A quelle occasion? Ne fit-on  
 pas mal dans cela? 313. 314  
*Autel* érigé par Gédéon au Seigneur,  
 101. 102. 103  
*Auteur* du Livre des Juges, qui est-il? vj  
*Auteur* du Livre de Ruth; son dessein,  
 tems auquel il l'a écrit, 321. 322  
*Axa* obtient de son pere un terrain ar-  
 rosé, 8

B.

*Baal*, nom général des faux Dieux,  
 27. 33  
*Baal-Berit*. Quelle étoit cette divinité des  
 Sichimites, 138. Étoit-ce le Dieu du  
 serment? 138  
*Bains publics*, on n'en connoissoit point  
 chez les Hébreux, xiv  
*Balac* Roi de Moab, fit-il la guerre aux  
 Hébreux? 185  
*Balanagra*, vis pour ouvrir, xxj  
*Balanos*, sorte de clef, la-même.  
*Baléares*. Adresse des habitans des Isles  
 Baléares à jeter des pierres avec la  
 fronde, 299  
*Barac*, ne tente-t'il pas Dieu en deman-  
 dant que Débora l'accompagne? 57.  
 Pécha-t'il en cela? la-même. La victoire  
 contre Sisara ne lui est point imputée;  
 mais à Débora, 57. Il est choisi de Dieu  
 pour délivrer Israël, 54. Il ne veut point  
 marcher si Débora ne va avec lui, 56. Il  
 descend du Thabor, & combat Sisara,  
 59. Où Barac fut-il enterré? 89  
*Barbier*. Les Hébreux avoient-ils autre-  
 fois des Barbiers? 251  
*Barres & verroux* des portes étoient de  
 bois, de fer, ou d'airain. Liens avec  
 lesquels on les lioit, xx  
*Bâir* la maison de quelqu'un, lui donner  
 lignage, 397  
*Bâton*, ou sceptre, marque d'autorité, 77.  
 Les Scribes portoient le bâton, 76

*Battre* le grain; diverses manières de le  
 battre parmi les Hébreux, 338  
*Bazars*, places avec des galeries couver-  
 tes, xv. Les voyageurs couchoient  
 quelquefois dans la place, la-même.  
*Bélicat*, enfans de Bélicat; sans joug, sans  
 dépence, 290  
*Béel-hiam*, ou Chium, quelle est cette  
 divinité? Est-ce Béel-bérith? 139  
*Belus*, ou *Bélens*, fleuve fameux qui tom-  
 be dans la mer de l'Étolémaïde, 16  
*Bénédiction* qu'on donnoit aux Moïsson-  
 neurs, 333  
*Béni au Seigneur*, sens de ces paroles, 339  
*Benjamin*, n'extermine pas les Jébuséens  
 de Jérusalem, 12. Ceux de cette tribu  
 autorisent le crime de ceux de Gabaa,  
 & en prennent la défense, 297. Nom-  
 bre & valeur de leurs troupes, la-même.  
 Leur adresse à se servir de la fronde,  
 298. Ils remportent d'abord des avan-  
 tages sur les autres Tribus, 301. & suiv.  
 Ensuite ils sont absolument défaits,  
 304  
*Berith*. Temple de Berith pris par Abimé-  
 lech, 161  
*Béroé*, fille de Venus & d'Adonis: Est-ce  
 la même que Bérith? 139  
*Beste*. Jephté fit-il vœu d'offrir à Dieu la  
 première beste qui devoit venir au de-  
 vant de lui? xxv  
*Beth-bera*, ou Beth-abara, 119  
*Béthel* assiégée, & prise par ceux de la tribu  
 d'Ephraïm, 12. 13  
*Béthel*, ou la maison de Dieu, mise pour  
 Silo, 300  
*Bethléem* surnommée Ephrata, 324. Sa  
 situation. Devenue célèbre par la nais-  
 sance de David, & ensuite infiniment  
 davantage par celle de JESUS-CHRIST,  
 325  
*Bethsémes*, 17  
*Betzetta*, 119  
*Bochim*, lieu des Pleurans, 21  
*Bois*, ou Idole du bois abatuë par Gé-  
 déon, 103  
*Booz* parent d'Elimélec. A quel degré lui  
 étoit-il parent? 331. Ne doit-on re-  
 connoître qu'un Booz dans la généalo-

- gie de David? *la-même.*
- Booz** arrive à son champ, & bénit les moissonneurs, 333. 334. Il permet à Ruth de se joindre à ses gens, *la-même.* Il va se coucher dans son aire après avoir mangé. Ruth se couche à ses pieds, 344. 345. Trouble de Booz, & son discours à Ruth, *la-même.* Il vient à la porte de la ville, & y arrête les Anciens, pour être témoins de ce qui se devoit passer à l'occasion du mariage de Ruth, 350.
- Booz** donne à Ruth six mesures d'orge, 348. Il épouse Ruth, 355. Est-il le même qu'Abésan, 322.
- Bouffettes** & carcans mis au col des chameaux des Madianites, 130.
- Bouillie** qu'on présente à Ruth dans le champ de Booz, 337.
- Brizo**, Brisséus, Briaze, Brictium, Divinites payennes, qui ont quelquefois rapport au Dieu Berith, 138.
- Broderies**, ouvrages en broderie parmi les dépouilles, 88.
- Buiffon** invité par les autres arbres à regner sur eux, 150. 151. Le feu sortira du buiffon, & consumera les cédres. Signification de ces paroles, 151. 152.
- Bucéphale**, cheval d'Alexandre, avoit la corne du pied usée à force de marcher, 85. 84.
- C
- Cadumim**, torrent de Cadumim, ou de Cadésim, 82. Y avoit-il un torrent Cadumim, qui allât dans la mer de Tiberiade? 83.
- Calab** donne sa fille Axa à Othoniel, qui avoit pris Dabir, 8.
- Canon**, ville au-delà du Jourdain, 168.
- Cananéens**, gens appliquez au commerce. Ils s'assemblerent à Bésec sous la conduite d'Adonibésec; Dieu les livre entre les mains des Israélites, 3. 4. Ils oppriment les Hébreux, 2. Etoit-il permis de faire alliance avec eux? Comment les Hébreux s'allierent-ils avec eux? 22. 23. Etoient-ils obligés à ob-
- server les conditions de cette alliance? *la-même.*, 24. Dieu ne veut pas absolument détruire les Cananéens, pourquoy? *la-même.*, 29. 30. 31. Les Israélites s'allierent avec eux, 33.
- Cantique** de Débora, 64.
- Captivité** de Dan, quand arriva-t'elle? 28.
- Carac-moab**, ou Caraca, 125.
- Carcar**, ou Carca, ou Carcaria, ville de Moab, *la-même.*
- Carriat-sépher**, ou Dabir prise par Othoniel, 8.
- Carcans** au col des chevaux, & des chameaux, 130.
- Cavernes** que les Israélites creuserent pour se retirer, à cause des Madianites, 90. 91. Usage ancien de demeurer dans des cavernes, xj. Peuples qui demeurent encore à présent dans des cavernes, xij. Il y avoit beaucoup de cavernes dans les montagnes de la Palestine & de l'Arabie, *la-même.*
- Cédra**, fort estimé pour les édifices, xvij. David & Salomon l'ont employé dans leurs bâtimens, *la-même.*
- le **Célibat** étoit un opprobre parmi les Juifs, xvij.
- Cendévia**, lac Cendévia, d'où sort le fleuve Bébas, 16.
- Chaisés** en usage parmi les Hébreux, xxiv.
- Chamos**, Dieu des Moabites, 184.
- Chariots** de guerre des Cananéens, qui habitoient dans les vallons, 11.
- Chariots** armez de faulx dans l'armée de Sifara, 52.
- Chausferretto**, où l'on se chauffoit dans les chambres, xvij.
- Chéliou** fils d'Elmélec, époux d'Orpha, 324. 325.
- Chemins** abandonnez sous Samgar & sous Jabel, 66.
- Cheminiées**, n'étoient point connues parmi les Hébreux, xvij. xvij.
- Chevaux**. On ne les ferroit pas ordinairement autrefois, 83. 84.
- Cheveux**. Samson portoit ses cheveux partagés en tresses, 248. Les cheveux de Samson lui revinrent dans la prison, & lui rendirent ses premieres forces, 253.

**Cheveu fatal de Nifus**, 109  
**Cheveu d'or de Stercoris**, 109  
**Chevreau**, passoit chez les Anciens pour un excellent manger, 109  
**Chinois en Egypte couronnés de byvant**, par la crainte des crocodiles, 113  
**Chromolobites**, leur manière de compter les années des Juges, 113  
**Chus**, Ratschaim, Duc de Mésopotamie, et premier Tyran des Hébreux, 114  
**Cinéas**, parents de Job, se retirèrent dans la ville des Palmiers, 119  
**Cinéas**, demeurent dans des tentes & dans des cavernes, 119  
**Cison**, torrent près de Thabor, 126. Ce torrent entraîna les corps morts des Cananéens de l'arabe de Sifara, 126  
**Citernes**, à la campagne. On y est quelquefois retiré dans les temps d'oppression, 127  
**Citernes**, ou caves souterraines, où l'on amassoit le vin après les vendanges, 127  
**Claithron**, lieu des Pleurans, 127  
**Clef de la fille d'Eglon**, 144  
**Clef** pour délier les liens qui tenoient la barre de la porte, 144  
**Clefs** anciennes de bronze. Celles des Orientaux ordinairement de bois, 145  
**Clef** qu'on porte sur l'épaule, la même.  
**Clefs** en forme de cachets, de bois vermoulu, 145. Ce que c'étoit que ces clefs, 145  
**Clefs** Laconiques, leur usage, leur forme, 145  
**Clefs** tortues, 145. Clef ou cheville en forme de vis, pour tenir la barre, 145  
**Cléon**, des arracha la colonne d'une école, & la renversa, 145  
**Clan**, dont Jahel perce la tête à Sifara, 145  
**Colonnes** du Temple de Dagon, 145  
**Conaubine**, qui avoit embrassé la Loi de Moïse, ses enfans héritoient comme les autres enfans, 145  
**Confusion**, donner de la confusion, mise pour refuser, 145  
**Connoissance** mise, pour la faveur, 145  
**Conquête**, droit de conquête, titre légitime de possession, 145  
**Cordes** de nerfs, en usage autrefois pour

10 bien des choses, 145. Les cordes dont Samson fut lié par Dalila, étoient-elles de nerfs, ou de branches vertes? 145  
**Cordes** neuves dont Samson fut lié, 145  
**Crocs** des pieds des chevaux, brisés par l'impartolité de la course de Sifara, 145  
**Carmel**, fille de Philéas coupe le cheveu & aller se rompre, 145  
**Comper** les pouces aux ennemis, pour les rendre inhabiles à la guerre, 145  
**Coutume** cruelle de brûler de gens qui se sont coupés les pouces, pour se dispenser d'aller à la guerre, la même  
**Commissaires** étrangères. Utilité de la connaissance des coutumes étrangères, 145  
**Convivance**, entrer sous la couverture d'un homme, l'épouser, 145  
**Cuifines** du Temple, leur forme, 145  
**Curves** souterraines dans les pressoirs, pour y recevoir le vin & l'huile, 145  
**D**anciens 145  
**D**ieu des Philistins. C'étoit le même que Derceto, 145  
**Dan** ressiéré par les Amorthéens, 145  
**Dan** ne put le mettre en parfaite possession de son partage, 145  
**Dan** envoya chercher des terres ailleurs, la même. Les envoyez consultant en passant le Prêtre de Michas, 145  
**Dan** occupe la navigation, néglige d'accourir au secours de ses freres, 145  
**Dan** captivité; quand finit-elle, jusqu'à quand demeura-t'il dans l'idolâtrie? 145  
**Dan**ies: Ils enlèvent le Prêtre & les Téra phims de Michas, 145  
**Dan**, ville nommée auparavant Lais, 145  
**Danses** & réjouissances dans les fêtes, 145  
**Débora** Prophétesse, 52. Son nom signifie une abeille, la même. Etoit-elle veuve? 53. Elle jugeoit Israël, la même. Elle est nommée mere dans

**raël**, 67. Figure de la Synagogue, 161  
**Déchausser**, se déchausser, manière sym-  
 bolique, qui marquoit qu'on se dépor-  
 toit, qu'on quittoit son droit, 134  
**Députation** vers la Tribu de Benjamin,  
 pour lui demander ceus de Gabaa con-  
 pables d'un crime abominable, 297  
**Desertens** punis du dernier supplice, 13  
**Descendre**, se prend souvent pour aller,  
 197  
**Dévouement**, quel étoit le dévouement  
 dont Jephthé devoit sa fille, xvj  
**Dévouement** à la mort, connu & pratiqué  
 parmi les Hébreux, xxvij. On ne ra-  
 chettoit point ce qui étoit dévoué à la  
 mort, 197  
**Dix Anciens** de la porte de Bethléem,  
 350  
**Domitien**, son adresse à tirer de l'arc,  
 299  
**E Cuyers** d'Abimélec & des anciens Hé-  
 ros, 163  
**Edom**. Le Roi d'Edom ne veut point ac-  
 corder passage par les terres aux Israé-  
 lites, 180  
**Edifices** publics. Il y en avoit peu dans les  
 8 villes des Hébreux, 184  
**Eglon** Roi de Moab opprime les Hé-  
 breux, 35. Aod les en délivre quant  
 Eglon, 35. 36. Circonstances de cette  
 délivrance, 39. 40. 41. Ce Prince étoit  
 extrêmement gros, 40  
**Elimélec** étoit-il frère de Salmon? 324.  
 En quel tems sortit-il de Bethléem?  
 322. 324.  
**Enfans**, grand nombre d'enfans de Gé-  
 déon, 135. Peres qui ont plusieurs en-  
 fans, 200. 201  
**Engaddi**, est-ce la ville des Palmiers? 9  
**Enigme**, ou problème; usage des Anciens  
 sur le sujet des énigmes qu'on propo-  
 soit dans les festins, 221. Peine de ceux  
 qui ne pouvoient résoudre le problé-  
 me, 212  
**Epee**, de quel côté les Hébreux portoient-  
 ils l'épee? 39. 40  
**Ephi**, mesure des Hébreux, 348. Quelle

étoit cette mesure, 339  
**Ephod** que fit Gédéon, & qui fut un sujet  
 de ruine à sa famille; & à tout Israël,  
 134  
**Ephraïm** n'étoit unis point les Cananéens  
 de Gazer, 114 de fait des guerres du  
 Jourdain, & arrête les Madianites,  
 119. 120. Il prend & fait mourir Oreb,  
 & Zéboi. Il querelle sévèrement Gé-  
 déon de ce qu'il ne l'a pas appelé à la  
 guerre contre les Madianites, 121. Gé-  
 déon les appaise par sa rébellion, 122.  
**Ephraïm** de la Tribu d'Ephraïm contre  
 ceux de Galaad, 193. Ceux de cette  
 Tribu ne pouvoient prononcer Schib-  
 bolé, nom de la ville de Bethléem, 198  
**Ephrata**, nom de Bethléem, 324  
**Epreuve**. Dieu n'éprouve personne  
 comme s'il ignoroit quelque chose, 29  
**Equipage**. Les Juges d'Israël n'avoient au-  
 cun équipage attaché à leur dignité, 13  
**Escaliers** au dehors de la maison pour  
 monter sur la terrasse, 19  
**Esprit** de Dieu qui remplit Samson, 313  
**Essain** d'abeilles qui se forma dans la gueule  
 du lion tué par Samson, 217  
**Estal**, près de Sarag, dans la Tribu de  
 Dan, 283  
**Etés** Appartemens d'été de plusieurs sor-  
 tes, leurs descriptions, 177  
**Et**, à la tête du Livre des Juges, 1  
**Et**, à la tête du Livre de Ruth, 323  
**Et** se met quelquefois pour, ou, 227  
**Etham**. Caverne d'Etham, 234  
**Etendez** votre couverture sur moi, sens de  
 ces paroles, 345  
**Etoiles**, comme une armée rangée en ba-  
 taille, combattent du haut du Ciel con-  
 tre Sifara, 81. Comment cela doit s'en-  
 tendre, 82  
**Excommunication** prononcée par Barac  
 contre la terre de Méroz, 84. 85  
**Extremitez** d'un peuple. Ces termes signi-  
 fient-ils les principaux, ou les moi-  
 dres du peuple, 271

## F

**F** *Aire*, signifie souvent sacrifier, 208  
**F** *Famine* qui oblige Elimélec à sortir de son pays, 324  
*Farine* qu'on donnoit aux Moissonneurs, 337  
 les *Femmes* ne jugent point dans Israël, 53. Débora fut Juge pendant assez long-tems, *là-même.*  
*Femme de vertu*, sens de cette expression, 346  
 les *Femmes* étoient souvent aux fenêtres, xix. Leurs appartemens séparés de ceux des hommes, *là-même.* Elles ne mangeoient point en compagnie avec les hommes, *là-même.* Est-il permis aux Hébreux d'épouser des femmes Moabites, 326  
*Femme* du Lévitte d'Ephraïm, qui quitte son mari & se retire à Bethléem, 285. En quelle qualité avoit-elle vécu avec le Lévitte avant sa retraite? *là-même.* Elle est abandonnée par son mari à la brutalité de ceux de Gabaa. Elle meurt à la porte de son mari, 292. 293. Expédient que les Israélites trouvent pour donner des femmes aux Benjamites, après leur serment précipité, 314  
 la *Femme* de Samson le quitte & en épouse un autre, 227  
*Fenêtres* n'étoient point fermées de vitres, mais de grillages, xix  
*Fenêtre* par où regardoit la mere de Sifara, 87  
*Fête* à Silo, lorsque ceux de Benjamin ravirent des femmes de cette ville, 316. Quelle étoit cette fête? 316. 317  
*Festin* que Gédéon prépare à l'Ange qui lui apparut, 99  
*Festins* qu'on faisoit pendant la moisson, 344  
*Feu* tiré d'un rocher, qui consuma le sacrifice offert par Manué, 211  
*Figuier*, figue. La douceur de la figue est passée en symbole, 149  
*Figure* de sculpture, & jettée en fonte par Michas, 265. Quelle étoit cette figu-

re, & à quel dessein la fit-on? 265  
*Fils* né de Ruth & de Booz, devoit représenter Mahalon dans les assemblées, 357  
*Filles*, elles demeuroient dans l'appartement de leurs meres, 321  
*Filles* de Jabés de Galaad réservées pour être données à ceux de Benjamin, 315  
*Filles* de Silo ravies par les Benjamites, par le conseil des Anciens d'Israël, 318. Quel jugement doit-on porter de ce rapt? 319  
*Fille* de Jephthé, vient au-devant de son pere avec des instrumens de musique, 189. Demande à son pere d'aller pleurer sa virginité pendant deux mois, 190. Fut-elle réellement immolée par son pere? 191. Raisons pour & contre, xxv. xxvj. xxvij. Fut-elle consacrée au Seigneur par la virginité? xxviii  
 la *Fille* de Jephthé fut adorée comme une Déesse à Samarie, 192. Combien dura la coutume de célébrer la mémoire de cette fille dans Israël? *là-même.* Histoire d'Idomenée, & d'Iphigénie imitée sur celle de la fille de Jephthé, 192  
*Flamme* qui s'éleva du rocher, & qui devora les chairs que Gédéon offrit au Seigneur, 100  
*Fleau* dont on se servoit pour battre le grain, 338. 339  
*Fleche.* Exemples d'une adresse singuliere à tirer des flèches, 229  
*Fontaine* de Samson; sortit-elle de la dent macheliere de la machoire d'âne, ou de la terre, ou d'un rocher? Cette fontaine a-t'elle duré long-tems? 238. 239  
*Frapper* la cuisse avec la jambe; sens de ces paroles, 234  
*Fronde.* L'usage en est venu de la Phénicie, 300  
*Fronde.* Adresse de ceux de Gabaa à se servir de la fronde, 298. Exemples d'une pareille adresse, 298. 299

## G

- Gaal** fils d'Obed vient à Sichem, & souleve les Sichimites contre Abimélech, 154. Il affecte la Royauté, 155. 156. Ses discours contre Abimélech, *là-même*. Il sort de Sichem, & est battu par Abimélech, 158. 159
- Gad** demouroit en repos dans son pays, tandis que Barac combattoit Sisara, 79
- Galaad**. Ceux de Galaad attaquez par les Ammonites offrent le gouvernement à celui d'entr'eux qui attaquera le premier ces peuples, 173. Ils vont ensuite demander Jephthé, qui les délivre de leurs ennemis, 174. 175
- Galaad** fugitif d'Ephraïm, sens de ce reproche, 196
- Galerics**, ou allées couvertes dans les Palais des Rois, xvij
- Galerics** couvertes au-devant des grands édifices; leur usage, xvj
- Gand**. Celui qui cédoit son droit, donnoit son gand à l'autre, 355
- Garizim**, montagne voisine de Sichem, où Joatham se plaça pour parler de là aux Sichimites, 145
- Gauchers**, sont plus hardis, plus entreprenans que les autres, 37
- Gaza**, 10. Les enfans de Juda prirent-ils cette ville? 10. 11. Samson enleve les portes de Gaza, 241
- Gaddon**, lieu où les Benjamites furent poursuivis, 308
- Gédéon**, sa famille étoit des moindres de Manassé, 98. Un Ange lui apparoît comme il battoit son grain dans son pressoir, 95. 96. Comment battoit-il son froment, *là-même*. Appellé le plus vaillant des hommes, 97. Il se défend d'accepter l'emploi de Libérateur d'Israël, 99. Il demande un signe de sa mission, *là-même*. Il vient à la fontaine d'Arad, 110. Il donne congé à tous ceux de ses gens qui étoient craintifs, 111. Il ne retient que-trois cens hommes qui avoient jetté l'eau dans leur bouche avec la main, 112. 113. Il les arme de trompettes & de falots, 113. 114. Il va observer le camp des ennemis avec ses serviteurs, *là-même*. Il est comparé à un pain qui cuit sous la cendre, qui renverse les tentes des Madianites, 115. Il attaque l'armée des Madianites avec ses trois cens hommes, & la met en déroute, 117. 118. Il appaise par sa sagesse les plaintes de ceux d'Ephraïm, qui se plaignoient qu'on ne les eût pas appelé à la guerre contre les Madianites, 124
- Gédéon** revient de la poursuite des ennemis, avant le lever du soleil, 126. Comment cela se peut-il faire? 127. Il tuë Zébée & Salmana de sa main, son fils n'ayant pas osé le faire, 129. Brave & modeste de Gédéon, v. Il refuse la Royauté pour lui & pour sa famille, 131. 132. Il ne demande que les pendans d'oreille des Madianites, 132. Il en fait un Ephod qui fut un sujet de chute à tout Israël, 134. Nombreuse posterité de Gédéon; il eut soixante & dix fils, 135. Il meurt, 137. Son éloge: Ressemblance de quelques traits de sa vie avec JESUS-CHRIST, 135. 136
- Généalogie** de David, 322
- la **Gentilité** est comme une étrangere que JESUS-CHRIST a daigné épouser, 344
- Gerbes**, on les lioit à mesure qu'on coupoit le grain, 335
- Glanure** réservée aux pauvres par la Loi de Moÿse, 332. 333
- Gouvernement** des Israélites sous les Juges: Quelle étoit sa forme? 1
- Gouvernement** des Juges, sa durée, iij
- Grain** rôti dont on usoit autrefois à la campagne, 337
- une **Grappe** d'Ephraïm vaut mieux que toutes les vendanges d'Abiezzer, 122
- Grec**. Mots grecs dans le Texte Hébreu, depuis la captivité de Babylone, 44
- Grain** qu'on donnoit aux Moissonneurs, 337
- Gryphos**, ou Problème, 221
- Guerre**. Nouvelle manière de faire la guerre employée par le Seigneur au tems de Débora, 63

*Guerre des Ammonites contre Israël, 177*

## H

- H** *Abiss* à changer, ou deux paires d'habits, 223. & 269
- Haber** le Cinéen avec Jabin, 58. Il demeure près de Cédés, *là-même.* 60
- Harés**, montagne dans la Tribu de Dan, 17
- Harofet** des Gentils, lieu de la demeure de Sifara, 51
- Harpocrate**, Dieu du Silence, dépeint ayant le doigt sur sa bouche, 278
- Hazazon thamar**, ville des Palmiers, la même que En-gaddi, 9
- Hébron** cédée à Caleb, 12. Prise par les fils de Juda, 7
- Helba**; 16
- Hercules**, son histoire formée sur celles de Samson, 258
- Héros** sorti de Benjamin, c'est Aod, 73
- Héros** sortis d'Ephraïm, c'est Josué, *là-même.*
- Horma**, ou Sephaat, 10
- Hôtelleries**, rares en Orient, 288. 289. Il y en avoit dans la Palestine, mais elles étoient rares, xvj
- Huile**. Les Dieux & les hommes s'en servent communément, 148. Son usage dans le Temple du Seigneur, & chez les Payens, 148

## I

- I** *Abés* de Galaad passée au fil de l'épée, pour n'avoir pas été à la guerre contre Benjamin, 314. Raisons de cette conduite, *là-même.*
- Jabin** Roi des Cananéens, assujettit les Israélites, 51
- Jabel** femme d'Haber le Cinéen, invite Sifara à entrer dans sa tente; elle lui présente du lait, & lui enfonce un clou dans la temple, 60. 61. Fit-elle mal en tuant Sifara Général de Jabin son allié? *là-même.*
- Jabel** figure de l'Eglise Chrétienne, 62. Elle est bénie parmi les femmes, 85.

- Elle présente du lait & de la crème à Sifara, 85
- Jair** de Galaad, Juge d'Israël, 166. 167. Ses trente fils montez sur autant d'ânes, 167. Jair est-il le même que Bedan? *là-même.* A-t'il donné le nom aux Avoth-Jair? 167. Mort de Jair. Il est enterré à Camon, 168
- Jebus**, nom ancien de Jérusalem, 288. Les Jébuséens y étoient lorsque le Lévitte revint de Bethléem, avec sa femme, *là-même.* Ils demeuroient à Jérusalem avec ceux de Benjamin, 12
- Jegbaa**, 125. 126
- Jephthé** de Galaad, fils d'une courtisane; se rend célèbre par sa valeur, 174. Il fut chassé injustement par ses freres de la maison de son pere, 175. Il se retira dans la terre de Tob, 176. Il est appelé au secours des Israélites opprimez par les Ammonites, 177. Il est choisi pour être chef du peuple: Déclare sous quelle condition il s'engage, 178. Il envoie un ambassade aux Ammonites, 179. Il montre que les Ammonites n'ont aucun droit de repéter ce qui avoit été pris sur eux par Israël, 181. 182. 183. Il fait vœu d'offrir à Dieu ce qui se présenteroit le premier à lui à son retour, 187. Il remporte la victoire contre les Ammonites, 188. Sa fille vient au-devant de lui; il lui déclare le vœu qu'il a fait de l'offrir au Seigneur, 189. 190. Il est attaqué par ceux de la Tribu d'Ephraïm; il est obligé de leur faire la guerre; il les met en fuite, 194. 195. Fit-il mourir sa fille? xxvj. Raison pour & contre, xxvj. xxvij
- Jephthé** fit-il mal d'immoler sa fille? Sentiment des Peres & des Commentateurs sur cela; xxix. Pourquoi Dieu permit-il qu'il immolât sa fille? *là-même.* Pourquoi mis par saint Paul au rang des Justes? xxix. xxx. Sa mort; sa sépulture; son éloge; ses rapports avec JESUS-CHRIST, 199. 200
- Jéricho**, n'est pas la ville des Palmiers, 9
- Jérobaal**, nom de Gédéon: Pourquoi ainsi nommé? 105. 106. Est-ce Jé-

- Rombal** Prêtre du Dieu Jao, marqué par Sanchoniathon, 106
- Jérusalem** prise par Josué, & ensuite par les enfans de Juda, 6. Ceux-ci demeurèrent avec ceux de la Tribu de Benjamin, *là-même*. Jérusalem étoit à ces deux Tribus, *là-même*. Faut-il prononcer Jérusalem, comme si cette ville étoit partagée en deux, ou lire simplement Jérusalem? 7
- Jether** fils aîné de Gédéon, n'ose tuer Zebée & Salmana, 129
- Jeûne** des Hébreux, & des Mahometans; en quoi il consiste, 302
- Joas** pere de Gédéon, de la famille d'Abiczer, 96. Il défend l'action de son fils qui avoit abattu le bois de Baal, 104
- Joas & Saraph**, les mêmes que Mahalon & Chéliou, 325
- Joatham** fils de Gédéon sauvé du massacre de ses freres, 143. Il va sur la montagne de Garizim, & reproche aux Sichimites leur ingratitude, 145. 146. Apologue dont il servit, 146. Il se retire à Bera, 152
- Jonatham** fils de Gersam Prêtre de Michas, & ensuite des Dâmites; combien de tems fut-il Prêtre des Teraphims? 281, 282
- Josué** maintient le peuple dans son devoir pendant sa vie: Il meurt, 25. Josué mort sans désigner de successeur, 2. Il est désigné sous le nom de Héros forti d'Ephraïm, 73. Statue équestre de Josué, 84
- Imprécations**. Les Anciens ne les exprimoient point, 330
- Immoler**. Jephté immola-t'il réellement sa fille? Raison pour & contre, xxv. xxvj
- Iphigénie**, son histoire copiée sur celle de Jephté, 192
- les **Israélites** consultent le Seigneur pour savoir qui commenceroit la guerre contre les Cananéens, 1. 2. Ils s'abandonnent à l'idolâtrie après la mort de Josué, 26. 29
- Israélites** qui n'avoient point vû les prodiges du Seigneur, moins fideles que leurs peres, 31. Ils s'abandonnent à l'idolâtrie, & tombent sous la servitude de Jabin Roi des Cananéens. Débora & Barac les en délivrent, 50. 51. 52. Ils tombent encore dans l'idolâtrie après la mort de Gédéon, 137. S'abandonnent au culte des Idoles après la mort de Jair, 168. Leur possession de l terres conquises sur les Ammonites est juste & légitime, 181. 182. & *suiv.*
- Issachar**. Chefs de cette Tribu qui se font distinguez dans la bataille contre Sisara, 77. 80
- Ithaburins**, c'est le Thabor, 55
- Juda**, la Tribu de Juda est nommée de Dieu pour commencer la guerre contre les Cananéens, 2. 3. Juda & Simeon se joignent pour faire cette guerre, 3
- Juda** prend Jérusalem, 6. & Hébron, 7. & bat les Cananéens, 5. 6. 7
- Juges**, qui étoient les Juges? 1. Ce nom ne se prend pas simplement pour un homme qui rend la Justice. Quelle étoit leur autorité? Les Tyriens avoient des Juges au lieu de Rois, dans un certain tems, 1. L'autorité des Juges ne s'étendoit pas toujours sur tout Israël, 11. Durée de leur gouvernement, 111
- Juges** suscitez de Dieu pour sauver son peuple, 28. Leur dignité étoit à vie; mais elle n'étoit pas héréditaire, 11. Le Livre des Juges lié avec celui de Ruth, 323. Les Juges ont-ils écrit le Livre que nous avons sous leur nom? vj. Ce Livre est-il l'ouvrage d'un seul Auteur? *là-même*.
- Juger**, se met souvent pour la fonction propre des Rois, 111
- Justice**, on la rendoit à la porte de la ville, xv. Forme des édifices où lon rendoit la Justice, *là-même*.
- Ivoire**, trône revêtu d'ivoire; maison d'ivoire d'Achab, xvij

## L

- L** **Abourer** avec la genisse d'un autre; sens de ces paroles, 226
- Lampenes**, sorte de chariots, 69
- Lais**, ou **Lésém**, ou **Lésém-Dan**, sa situation,

tion, 273. Ceux de la Tribu de Dan vont considérer cette ville, *là-même*. Disposition où ils trouvent ses habitans, 274. Ils viennent de nouveau à Laïs, & surprennent la ville, 279  
*Lait* que Jahel donne à Sisara, 63  
*Lebna*, ou Chan-lebna, 317. 318  
*Lechi*; lieu où Samson tua mille Philistins avec une machoire d'âne, 236  
*Légion*. Ville de Légion située assez près du torrent Cifon, 81  
*Lévites*, pouvoient épouser des femmes de toutes les Tribus, à moins qu'elles ne fussent heritieres, 268  
*Lévite*, dont la femme fut outragée à Gaba. Son histoire, en quel tems arriva-t'elle? 284. A-t-il pu abandonner son épouse à la brutalité de ceux de Gaba? 291. Il coupe le corps de sa femme en douze piéces, & les envoie aux douze Tribus d'Israël, 293. 294  
*Livre* des Juges. Précis de ce qu'il contient, iij. iv. Qui en est l'Auteur? vj  
*Livre* de Ruth, suite de celui des Juges, & introduction à celui des Rois, 321  
*Lit*. En Orient les femmes n'entrent dans le lit que par les pieds, 343. Les Hébreux avoient des lits dressés dans leurs maisons, xxiv  
*Liens*, ou chaînes dont on serroit la barre de la porte, xx. Leur forme, xxj  
*Lion* mis en piéces par Samson, 216  
*Lora*, sorte de petit vin, 337  
*Loy* qui oblige les freres à épouser la veuve de leurs freres morts sans enfans. Cette Loi regarde-t'elle tous les freres, même ceux qui naissent après la mort du défunt, 327  
*Luz*a dans le pays des Héthéens, 14. La même qu'Elysa, ou Lussa, *là-même*. Par qui bâtie, *là-même*.

M

*M* Achines pour battre le grain, 338  
*Machir*. Des Princes sont sortis de Machir, 73  
*Machoire* d'âne, dont Samson se servit pour battre les Philistins, 236  
*la Machoire*, nom de lieu, où Samson dé-

fit les Philistins, 236  
*Machies*, nom du rocher, d'où sortit l'eau pour desaltérer Samson, 239  
*Madianites* oppriment les Hébreux pendant sept ans, 90. Ils se campèrent dans la vallée de Jézraël, 107. Ils sont mis en fuite & en déroute par Gédéon, 119. Ils portoient des pendans d'oreilles, & mettoient des colliers au col de leurs chameaux, 133  
*Magédo*, lieu où l'on combattit une partie de l'armée de Sisara, 80  
*Magnificence* & solidité des anciens édifices, xvj  
*Mahalon* fils d'Elimélech, 324. 325. Epoux de Ruth, 325  
*Main*. Mettre son ame dans sa main. Signification de ces termes, 195  
*Maisons*. Leur antiquité, xj  
*Maisons* des Hébreux, leur forme, xvij  
*Maison* de la forest du Liban, nom du Palais de Salomon. Pourquoi ainsi appelé? xvj  
*Malédiction*s lancées contre la terre de Méroz, 84. 85  
*Manassé* n'extemina pas les Cananéens des villes de son partage, 14  
*Manné* pere de Samson, 204. Fut-il piqué de jalousie contre sa femme? 207  
*Mariage*, est-il de droit naturel de pouvoir se marier chez ses voisins? & peut-on déclarer la guerre à ceux qui refusent leurs filles en mariage dans de certains cas? 312  
*Mariage* de Samson avec une femme Philistine: Quel jugement en doit-on porter? 214. 215. Cette femme se convertit-elle au Judaïsme? 215  
*Mariage* avec une femme Moabite, étoit défendu par la Loi? 357  
*Mariage* de Chelion & de Mahalon à des femmes Moabites, est-il condamnable? 326  
*Marsham*, son systéme sur le tems & le gouvernement des Juges, iij  
*Maspha*, lieu d'assemblée du peuple, lieu d'oraison, 294  
*Mello*, ville de Mello, ou maison de Mello, 144

A a a

R U T H.

<i>Meonenim</i> . Que signifie ce terme ,	159
la <i>Mere</i> de Sifara s'impatiente du délai du retour de son fils ,	87
<i>Mérom</i> , Méromé. Eaux de Méromé ,	80
<i>Méroz</i> . Terre de Méroz ; Quelle étoit cette terre ? 84. Etoit-ce Mérom ? là-même. 85. Qui étoit l'Ange du Seigneur qui maudit la terre de Méroz ,	84-85
<i>Mestre</i> son ame dans ses mains, sens de ces paroles ,	195
<i>Mestre</i> la jambe sur la cuisse, signe d'étonnement ,	234
<i>Mestre</i> son doigt sur sa bouche, sens de cette expression ,	277
<i>Meubles</i> des Hébreux ; ils ne furent jamais fort magnifiques. Quels étoient leurs meubles ordinaires ,	xxij
<i>Michas</i> . Tems auquel arriva l'histoire de Michas , 261. Il rend à sa mere de l'argent qu'elle avoit perdu, 262. Quel usage Michas fit-il de l'argent de sa mere ? 263. Quel jugement doit-on porter des ornemens qu'il fit faire avec cet argent ?	263
<i>Milon</i> de Crotone , se mit en la place d'une colonne qui soutenoit un édifice , & le soutint pendant quelque tems ,	260
<i>Minhal</i> , ou chauffure de la porte ; c'étoit des liens qui tenoient la barre ,	xxj
<i>Moabites</i> mêlez avec les Ammonites dans la guerre que ceux-ci font à Israël , 179. Leurs prétentions sur le pays d'Israël , 180. Avoient-ils alors un Roi ? là-même. Ils refusèrent le passage aux Israélites par leurs terres ,	181
<i>Moisson</i> des orges , au commencement du Printems ,	330
<i>Moissonneurs</i> . Bénédiction qu'on leur donnoit ,	333
<i>Momée</i> des Scorpions ,	18
<i>Mors</i> . Est-il permis quelquefois de se donner la mort ? Samson pécha-t'il en se tuant ?	257-258
<i>Moudre</i> , se prend quelquefois dans un sens obscène ,	253
<i>Moulin</i> , peine des Esclaves ,	252
<i>Murs</i> à hauteur d'appui autour des toits ,	xviii

<i>Nabi</i> , ce terme qui signifie un Prophète , étoit-il usité du tems de l'Auteur du Livre des Juges ?	vij
<i>Nazaréat</i> perpétuel de Samson ,	205
<i>Nazaréat</i> de Samson , cause morale de sa force prodigieuse ,	249
<i>Nisus</i> , son cheveu fatal coupé par sa fille ,	250
<i>Nobé</i> ,	125-126
<i>Noëmi</i> femme d'Elimélec , 324. Etoit-elle nièce d'Elimélec ? là-même. Elle revient à Béthléem, ses deux brus la suivent ; elle les renvoye. Orpha s'en retourne ,	326-327
<i>Noëmi</i> arrivée à Bethléem , ne veut pas être appelée Noëmi , 330. Elle déclare à Ruth que Booz est son proche parent , 339. Elle conseille à Ruth d'aller se coucher au pied de Booz , 341-342. Jugement qu'on peut porter de cette action , & de ce conseil ,	343
<i>Noëmi</i> & Ruth possédoient-elles le champ de Mahalon ? En quelle qualité en jouissoient-elles ?	351
<i>Noyaux</i> d'olives dont on se chauffoit ,	xvij
<i>Noms</i> des Anges ; ont-ils des noms ? 210. Quel étoit le nom de l'Ange qui apparut à Manué ?	209-210
<i>Noms</i> d'animaux donnez aux hommes & aux femmes chez les anciens Hébreux ,	52
<i>Nôes</i> de Samson avec une femme Philistine. Jeunes gens qui l'accompagnaient dans cette occasion. Problème qu'il leur propose ,	220
O	
<i>Bed</i> fils de Booz & de Ruth ,	358
<i>Officier</i> , ou serviteur , qui commandoit les moissonneurs ,	333
<i>Oindre</i> un Roi , signifie établir un Roi , même lorsqu'il ne s'agit pas de l'onction réelle , 147. On n'oignoit pas les Rois de Perse ,	là-même.
<i>Oré</i> pris & tué par ceux d'Éphraïm ,	120

*Oreille*, découvrir l'oreille, avertir, donner avis, 352  
*Orges*. Moisson des orges au commencement du printemps, 330  
*Orge rôt*, dont on fait provision pour le voyage, 337  
*Orientaux* qui affligoient les Israélites avec les Madianites, 92  
*Ornements* des chameaux des Madianites pris par Gédéon, 129. 130  
*Orpha* étoit-elle parente de Ruth? 329. Fut-elle mère de Goliath? 326. Demeura-t-elle dans l'idolâtrie? *là-même.*  
*Orthoniel* prend Dabir, & épouse Axa fille de Caleb, 8  
*Orthoniel* délivre les Hébreux de la servitude de Chusan Rasathaim, 34. 35. Mort d'Orthoniel, *là-même.*

P

*P* Mais des Rois de Juda, leur forme, leur structure, xvj  
*Palmier* de Débora, 54  
*Parler* au cœur, consoler, 336  
*Parfédona*, signification de ce mot, 43  
*Pavé*. Les villes des Hébreux n'étoient point pavées, xiv  
*Péli*, ou *Pelé*, étoit-ce le nom de l'Ange qui apparut à Manué? 210  
*Pere*, le nom du pere est un nom de dignité, 269  
*Peres* de l'Eglise, leur sentiment sur le vœu de Jephthé. Ils tiennent que ce pere immola véritablement sa fille, xxviii. xxix  
*Péfilim* à Galgal, étoit-ce des Idoles? 41. 48  
*Pétra* ville d'Arabie, 18  
*Phanuel*. Gédéon demande des vivres à ceux de Phanuel, qui lui en refusent. Il les menace de détruire leur tour, 125. Il l'abbatit en effet à son retour, 182  
*Pharés*, la Généalogie, 358  
*Phérezéens*, signifie des hommes champêtres. On ne connoit aucun fils de Canaan du nom de Phérez, 3  
*Philistins*, leur cinq Satrapies, 32

*Philistins*, oppriment les Hébreux, 169. & 203. Quand commença cette oppression? fut-elle universelle, 203. 204  
 les *Philistins* brûlent la maison du beau-pere de Samson, avec le beau-pere lui-même & sa fille, 233. Leur assemblée pour rendre grâces à Dagon de la prise de Samson, 254  
*Phinées* fils du grand-Prêtre Eleazar, conseil de combattre contre Benjamin, 302. 303  
*Phinées* est-il Auteur du Livre des Juges? vj  
 les *Pieds* marquent ce que la pudeur défend de nommer, 47. L'eau des pieds marque l'urine, *là-même.*  
*Pierre*. Les fils de Gédéon tuez sur une même pierre, 143  
*Pierres* tres-grandes employées aux édifices d'autrefois, xvj  
*Place* pour les assemblées & pour les marches près de la porte des villes, xv  
*Pleurans*, lieu des pleurans, 20. 21  
*Ploni*, Almoni, termes Hébreux, leur signification, 350. Ils ne marquent pas le nom propre, *là-même.*  
*Polydamas* étrangla un lion sur le mont Olympe, 260  
*Porphyre* a mis en lumiere le faux Sancho-miaton, 106  
*Portes* des villes où l'on rendoit les jugemens, 71. xv. C'étoit le lieu des assemblées du peuple.  
 les *Portes* des maisons dans la Palestine sont très-basses, xix. Raison de cet usage. En étoit-il de même autrefois? *là-même.* Portes du Temple d'une grandeur & d'une magnificence extraordinaire, xix. xx  
*Posca*, petit vin qu'on tire sur les mâres du raisin, 337  
*Ponces*. Se couper les pouces pour se dispenser de la misère, 5  
*Prêtres* des Idoles sous Jéroboam, il y en eut de la race d'Aaron, 283  
*Problème* proposé par Samson aux jeunes hommes de la nôce, 221. Problème

des Anciens, leur goût sur cela, <i>là-même.</i>	
<i>Prononciation</i> différente entre les Israélites de diverses Tribus, 198. Galiléens prononçoient autrement que les autres Juifs, <i>là-même.</i>	
<i>Prophete</i> envoyé aux Israélites pendant leur servitude sous les Madianites, 93.	
Qui étoit ce Prophète? 94. Discours qu'il leur fit, <i>là-même.</i>	
<i>Prophétesse</i> . Il y en a plusieurs parmi les Hébreux, 52	
<i>Prostena, Prostada</i> , sens de ces termes, 43	
<i>Provision</i> , ancienne coutume de porter sa provision en voyage, 290	

## S

<b>R</b> apt des filles de Silo par ceux de Benjamin. Quelle idée doit-on avoir de cette action, 312. 319	
<i>Ramath-Lechi</i> , lieu où Samson battit les Philistins, 237	
<i>Ravage</i> des Madianites dans les terres d'Israël, 92	
<i>Rechabites</i> avoient défense de loger dans des maisons, xij	
<i>Recueillir</i> l'ame, ôter la vie, 279	
<i>Redempteur</i> , signification de ce terme dans le style des Hébreux, 340	
<i>Remmon</i> , rocher de Remmon, où les Benjaminites se retirèrent, 308	
<i>Remplir la main</i> , ou consacrer un Prêtre, 267	
<i>Renards</i> , très-communs dans la Palestine, 230. Cet animal très-propre au dessein qu'avoit Samson de mettre le feu aux moissons des Philistins, 230. 231. Renard de Carseole. Fable sur ce sujet, 231. Le Renard qu'on brûloit à Rome dans l'amphiteatre; étoit-ce une imitation de Samson? 231. 232	
<i>Repentir</i> des enfans d'Israël après la guerre contre la Tribu de Benjamin, 313	
<i>Repos</i> , donner le repos, marier une fille, 341	
<i>Respect</i> pour la parole de Dieu. Les Payens même se tenoient debout, lorsqu'on	

leur parloit de la part de Dieu, 42	
<i>Restes</i> du peuple, c'est-à-dire, ceux qui sont échappés du danger, ou les descendans, les successeurs, 72	
<i>Réunir</i> . Se réunir à ses peres, c'est-à-dire mourir, 26	
<i>Rohob</i> , 16	
<i>Rois</i> , qui mangeoient sous la table d'Adonibesech, 5. & qui tiroient le chariot de Sefostris, 6	
<i>Roi</i> se prend pour un Juge, ou un Chef avec autorité souveraine, 268. Les Juges d'Israël en avoient l'autorité sans en avoir la pompe, 1. Dieu seul étoit Roi des Hébreux, <i>là-même.</i> Il se tient offensé de la demande qu'ils font d'avoir un Roi, <i>là-même.</i>	
<i>Rosée</i> très-abondante dans la Palestine, 109	
<i>Ruben</i> posséda le pays qui avoit été d'abord à Moab, puis à Séhon Roi des Amorrhéens, 179. 180. Divisions domestiques de la Tribu de Ruben, qui les empêchent d'aller au secours de Barac, 77. Il y avoit des hommes d'une prudence consommée dans cette Tribu, 78. Elle demeura dans son pays, sans venir au secours de Barac, <i>là-même.</i>	
<i>Ruma</i> , ou Tarma, 159	
<i>Ruth</i> étoit-elle fille d'Eglon Roi de Moab? 325. Etoit-elle native de Pétra Capitale de l'Arabie Pétrée? 326. Elle s'attache à Noëmi, & vient avec elle à Bethléem, 328. Elle va glaner dans le champ de Booz, 332. Elle se va coucher aux pieds de Booz. Que doit-on penser de cette action? 343. Que signifioit-elle dans le sens moral? 344. Elle avoit seule la propriété du champ de Mahalon, 351. 352. Elle devient femme de Booz, 355. Livre de Ruth, ce qu'il contient, liaison qu'il a avec les Livres des Juges & des Rois, 321. Son Auteur, 321. 322	

## S

**Sacrifice** que Josué veut offrir à l'Ange, 99. 100  
**Sacrifices** offerts hors du Tabernacle, 21.  
 Etoit-il permis de sacrifier hors du Tabernacle? 21  
**Sacrifice** offert par Manué, fut consumé par un feu miraculeux, 211  
**Sacrifices** des idolâtres suivis de festins, 156. *Saléhim*, 17  
**Salomon** fit ériger un autel dans le parvis, différent de l'autel des holocaustes, 313  
**Samgar** Juge d'Israël tué six cens Philistins avec un soc de charuë, 49. Samgar doit-il être mis au nombre des Juges d'Israël? *là-même*. Fut-ce avec un soc de charuë, ou avec un éguillon de bœufs, qu'il défit les Philistins? 50.  
 Samgar, est-ce le surnom d'Haber le Cinéen? 67  
**Samir**, villes des montagnes d'Ephraïm, 166  
**Samson**, sa naissance prédite par un Ange, 204. 205. 212. Il devoit être le Libérateur d'Israël, 206. Etoit-il le même que Badan? 212. Il met en pièces un lion qui l'attaque, 216. Il épouse une Philistine, 213. Quel jugement doit-on faire de cette action? 215. Il obtient de Dieu une source miraculeuse pour se désaltérer, 238. Il va à Gaza, & enleve les portes de la ville, 241. 243. Il se retire dans la vallée de Sorec, & s'attache à Dalila, 244. Il découvre à Dalila la vraie cause de sa force, 249. Il est rasé, & pris par les Philistins, 250. On lui creve les yeux, & on le met dans une prison, où on le condamne à mou dre, 252  
**Samson** est amené au Temple de Dagon, il le renverse sur les Philistins & sur lui-même. Sa mort. Son éloge, 255. 256. 257  
**Samuel** est-il l'Auteur du Livre des Juges? vj  
**Sanchoniaton**, Auteur feint, qui n'a jamais existé, 106

**Sapor** Roi de Perse se sert de l'Empereur Valerien comme de marche-pied, pour monter à cheval, 6  
**Saraa**, ville de la Tribu de Dan, 204  
**Satrapes** des Philistins, nommez Séranim, 245  
**Satrapies** des Philistins, 32  
**Sauterelles**, nuée de Sauterelles. Armée des Madianites comparée à une nuée de sauterelles, 93  
**Schibbolet**, ou *Sibbolet*, différence de la prononciation de ces deux mots; histoire de ceux d'Ephraïm à cette occasion, 198  
**Scipion** renvoya tous ceux de ses soldats, qui craignoient de s'embarquer avec lui, 111  
**Scorpions**, lieu nommé la montée des Scorpions, 18  
**Scribes**, ou *Sopherim*, quel étoit leur emploi? 75. 76. Ils étoient en grande considération dans la Cour des Rois de Juda & d'Israël, dans celle des Rois de Perse, *là-même*.  
**Scylla** fille de Nifus coupe le cheveu fatal de son pere, 250  
**Séhon** Roi des Amorrhéens refuse le passage par son pays aux Hébreux, 181  
**Seïr**. Le Seigneur est venu de Seïr en donnant sa Loi à Sinai, 65  
**Seïrah**, situation de cet endroit: est-ce la Syriade? 48  
**Sel** semé sur les ruines de Sichem, pourquoi? 160. Exemples d'une pareille action, 161  
**Séla**, autrement Petra, 18  
**Séphaat**, autrement Horma, 10  
**Séranim** des Philistins, leurs Satrapes, 32. & 245  
**Serment** des Israélites, de ne pas donner leurs filles pour femmes aux Benjamites, 310. Jugement qu'on doit former de ce serment. Etoit-il légitime, *là-même*.  
**Servitude** des Israélites sous Chufan-Rathsaim, 34  
**Servitude** des Israélites sous les Philistins, 203

- Servitude des Israélites sous les Madi-  
nites, 90. Dureté de cette servitu-  
de, 92*
- Servitude sous les Philistins & sous les Am-  
thoniens, 168. 169*
- Servures. Les Hébreux en avoient-ils l'usa-  
ge? xx*
- Sesftris falloit tirer ses chariots par des  
Rois vaincus, 6*
- Sichem. Ceux de Sichem sollicitent de re-  
connoître Abimelech pour Roi, se laif-  
sent gagner, 140. 141. Raisons qu'on  
employa pour les persuader, la-même.  
Ils donnent de l'argent à Abimelech,  
142*
- Sichem prise par Abimelech, & détruite  
de fond en comble, 161. Elle se réta-  
blit depuis Abimelech, la-même. Tour  
de Sichem prise aussi par Abimelech,  
la-même.*
- Sichimites. Leur ingratitude envers la mai-  
son de Gédéon, 139. 152. Ils commen-  
cent à détester Abimelech, 153. Divi-  
sion entr'eux & Abimelech, la-même.*
- Signes que Gédéon demande pour s'assurer  
que c'est Dieu qui l'envoie, 98. 108.  
109. A-t'il péché en demandant ces si-  
gnes?*
- Silo, la situation, 317. Jusqu'à quand l'Ar-  
che du Seigneur fut-elle à Silo? 281*
- Similitudes, énigmes, apologues, étoient  
fort du goût des Juifs, 146*
- Sisara Général des troupes de Jabin, 57.  
Quel étoit le nombre de ses troupes? 59.  
Il est battu & mis en fuite par Barach,  
59. 60. Il se retire dans la tente de Ja-  
hel, & y est mis à mort par cette femme,  
60. Description de sa mort au pied de  
Jahel, 87*
- Socot, ceux de cette ville refusent des  
vivres à Gédéon, 123. Par quel droit  
exige-t'il ce secours? la-même. Il me-  
nace ceux de Socot de les mettre en pie-  
ces avec les épines du désert, 124. Il  
exerce contre eux une rigoureuse ven-  
geance, 128*
- Soldats de Gédéon qui jettent l'eau dans  
leur bouche avec la main, retenus pour  
le combat, & ceux qui avoient mis le  
genouil à terre renvoyez, 112*
- Soleil d'un soldat Madienite favorable à  
Gédéon, 115. 116.*
- Sorec. Vallée de Sorec, 244*
- Soulier. Coutume de délier & d'ôter le  
soulier, à celui qui ne vouloit point  
épouser la veuve de son frere, 354*
- Suffetes, anciens Juges parmi les Phéni-  
ciens, 1*
- Sympule, sorte de vase à puiser & à ver-  
ser des liqueurs. D'où est venu le nom  
& l'usage de ce vase? 63. 86*
- Synagogues. On n'en vit dans la Judée  
qu'après la captivité de Babylone, xv.  
Il y en avoit grand nombre du tems de  
JESUS-CHRIST, la-même.*
- Syndones, signification de ce terme, 222.  
Samson donne trente Syndones aux jeu-  
nes hommes de sa noce, la-même.*
- Syriade, est-ce Scirah? 48*

## T

- Tureau d'Abiezzer immolé par Cé-  
dion. En immola-t'il deux? 102*
- Tempête contre Sisara, 82*
- Temple. Les Hébreux n'avoient qu'un seul  
Temple consacré au Seigneur; mais on  
n'en vit que trop de consacrés aux Ido-  
les, xiv*
- Temples des Philistins, leur forme, 255*
- Temple, ou Chapelle domestique bâtie  
par Michas, 167*
- Thraphim, ce nom se prend pour des Ido-  
les; quelquefois il ne se prend pas en  
mauvaise part, 266*
- Terreur d'Isaac, signifie le Dieu de Ja-  
cob, 94*
- Thabor. Montagne du Thabor; sa situa-  
tion, 55. Est-ce sur le Thabor que  
JESUS-CHRIST se transfigura, la-même.  
Ville située sur le Thabor, 56*
- Thabor de la terre, ou Umbilique de la  
terre; signifie une hauteur au milieu  
d'un pays. On donne ce nom à Jérusa-  
lem, & à quelques autres lieux, 159*
- Thamnatha, ville de la Tribu de Dan,*

- ou de Juda, 214  
**Thamar**, lieu où une partie de l'armée de Sifara fut défaite, 80. 81  
**Therbas**, 118  
**Thébes** près Sichem, assiégée par Abimélech, 162. Ce Prince y est tué par une femme qui lui jette un morceau d'une meule, 163  
**Thola** oncle d'Abimélech, & Juge d'Israël, 165. Thola étoit-il fils de Dodo, ou de Phua? 165. 166  
**Tisserans**. Description de l'ancienne manière dont leurs métiers étoient dressés, 248  
**Tob**. Pays de Tob au nord de Galaad, 176  
**Tob**. Étoit-ce le nom propre du parent de Ruth, & le frere de Salmon? 347  
**Toison** de Gédéon, marquoit l'Eglise & la Synagogue, 109. 110  
**Toison** mouillée au milieu de l'aire, tandis que l'aire demeure sèche; & ensuite l'aire est mouillée, tandis que la toison demeure sèche, 108  
**Toit** en platte forme parmi les Hébreux, xvij. On y fréquentoit beaucoup; on y couchoit. Il y avoit un mur à hauteur d'appui tout au tour, *là-même.*  
**Tour** de Sichem prise par Abimélech, 161  
**Trainer**, mis pour conduire une armée, 56  
**Trompettes** & flambeaux dont Gédéon arme ses soldats, 113. 116  
**Troglodytes**, dont la demeure étoit dans des cavernes, xij  
**Trône** où Salomon rendoit la Justice; sa description, xvj  
**Tyran**. Est-il permis de tuer un Tyran, de sa propre autorité? 45. 46

V

- Vanner**, manière de vanner les grains dans la Palestine, 341  
**Vendanges**. Réjouissances des vendanges, 155  
**Vengeance** de Samson contre les Philistins, permise & autorisée par sa qualité de Juge d'Israël, 229  
**Verre**. Vallon voisin du fleuve Belus, d'où l'on tire le sable pour faire du verre, 16  
**Vertu**. Le nom de vertu se prend quelquefois pour la force, &c. 346. 347  
**Victoire** de Jephté contre les Ammonites, 188  
**Veillard** qui reçoit le Lévitte dans sa maison à Gabaa: Jugement qu'on doit porter de la proposition qu'il fait d'abandonner sa fille à ceux de cette ville, 291. 292  
**Vigne**, *Vin*. Ses avantages. Il est la joye de Dieu & des hommes, 149. 150  
**Ville** des Palmiers; est-ce Jéricho? 9  
**Villes** des Hébreux. Soin qu'ils avoient d'y entretenir une grande propreté, xiv  
**Villes** des Cananéens fort bien fortifiées, xiv. Quelles étoient leurs fortifications? *là-même.*  
**Vinaigre** dont on se sert dans les vaisseaux sur mer, 337. On en buvoit dans l'armée Romaine, *là-même.* C'étoit l'affaïsonnement des petites gens, *là-même.* On s'en servoit pour tremper le pain. Le vinaigre est rafraichissant, 336  
**Virginité**. A-t'on des exemples de filles dévouées à la virginité dans l'ancienne Loi? La fille de Jephté en est-elle un exemple, xxviii  
**Vis**, clefs en forme de vis, xxj  
**Vœu** de Jephté; de quelle nature étoit-il? 190. Examen de ce vœu; sens des paroles de Jephté, xxiv  
**Vœux** pour la prospérité du mariage de Booz avec Ruth, 357  
**Voile** dont les femmes Syriennes s'enveloppoient, 348  
**Voieurs**, autrefois moins odieux qu'aujourd'hui, 176. On appelloit de ce nom les Soldats & les Gardes des Princes, 176  
**Urine**, nommée en Hébreu, l'eau des pieds, 47

## Z

**Z** *Abylon.* Généraux d'armée sortis de Zabulon, 75. Il s'expose au danger en combattant Sisara, 80  
*Zabulon* n'extermine point les Cananéens de ses villes, 15  
*Zab* Roi des Madianites mis à mort par ceux d'Ephraïm, 120. 121  
*Zébié & Salmana* poursuivis & défaits par

Gédéon, 125  
*Zébié & Salmana* avoient mis à mort des freres de Gédéon près de Thabor. Gédéon commande à son fils de les tuer; il les tuë lui-même, 128. 129  
*Zebul* Gouverneur de Sichem, en la place d'Abimélech, 154. Il lui donne avis des pratiques de Gaal, 156  
*Zephon*, ou Sephona, ville au septentrion d'Ephraïm, 194

*Fin de la Table des Juges & de Ruth.*